



Les Gazons
de France

CATALOGUE
NATIONAL
2016-17



SEMENCES
gazons & enherbements
FOURNITURES
pour espaces verts



© JASBY / Shutterstock.com



Une équipe de professionnels à votre écoute



**Les Gazons
de France**

Siège de Pouilly le Fort

Rue des Bordes 77240 Vert St Denis
Tél. : 01 60 68 69 90 - Fax : 01 60 68 51 20
infos@lesgazonsdefrance.fr

Agence de Balma

80, route de Castres 31130 Balma
Tél. : 05 61 24 32 19 - Fax : 05 61 24 33 01
infos@lesgazonsdefrance.fr

Agence de Colmar

23, rue Denis Papin 68000 Colmar
Tél. : 03 69 75 80 16 - Fax : 03 89 20 14 88
infos@lesgazonsdefrance.fr

Depuis 1972, la société LES GAZONS DE FRANCE accompagne les professionnels du Paysage dans leurs travaux de création et d'entretien d'Espaces Verts.

Cette expérience unique nous permet de mieux identifier les besoins qui correspondent aux préoccupations des utilisateurs : problématiques esthétiques, sportives, environnementales... L'expertise de nos deux actionnaires renforce cette présence :

- RAGT SEMENCES, un des principaux semenciers multi-espèces européen, sélectionneur et producteur de variétés à gazon.
- GRAINES VOLTZ, principal fournisseur sur le marché français professionnel de semences florales et potagères, et de jeunes plants.

Depuis plus de 40 ans, l'entreprise s'efforce de mettre à la disposition du consommateur, des produits et des services de qualité, adaptés et innovants.

Cette volonté reconnue et la qualité de nos fournitures placent notre entreprise en interlocuteur reconnu et incontournable auprès des professionnels du Paysage.

Nos métiers :

- Disposer de variétés pour gazon adaptées et innovantes
- Avoir des semences de haute qualité
- Proposer des compositions pour gazon qui intègrent les préoccupations esthétiques et environnementales
- Offrir une gamme de produits d'accompagnement respectueux de l'environnement

Nos gages de qualité :



Agrément : la société "Les Gazons de France" est agréée sous le numéro AIF 000 12 pour effectuer le conseil et la distribution de produits de protection des plantes à usage non agricole et de produits assimilés.

© Copyright 2016, Les Gazons de France S.A.S. Tous droits réservés.
Toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite sans notre autorisation écrite.

Les Gazons de France – Rue des Bordes – Pouilly Le Fort 77240 Vert St-Denis – RCS Melun 784 900 235
SIRET 784 900 235 00028 – SAS au capital de 661 312 €
Code APE 4675Z – N° ident. TVA Intracommunautaire : FR12 784 900 235

Images non contractuelles



➤ Sommaire

SEMENCES GAZONS ET ENHERBEMENTS

3 - 20

PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

21 - 34

NUTRITION DES PLANTES

35 - 44

SUBSTRATS

45 - 50

TRAÇAGE TERRAINS SPORTIFS

51 - 54

OUTILLAGES - MATÉRIELS

55 - 58

PROTECTION DES PLANTES

59 - 70

INDEX / CONDITIONS DE VENTES

71 - 73

➤ Légendes



Gamme environnementale, semences 100% origine France.



Le seul signe officiel de garantie de qualité supérieure.



Une marque de Les Gazons de France.



Semences de gazon avec endomycorhizes.

Nouveau

Produits intégrés pour la première fois au catalogue.



Produits utilisables en Agriculture Biologique, conformément au règlement CE N°834/2007, modifié du 28 juin 2007.



Produits sélectionnés par Les Gazons de France pour ses qualités environnementales.

CATALOGUES

➤ Solutions Végétales Fleurissement & Aménagement du territoire



*Retrouvez nos
offres Sedum*



➤ Compositions pour gazons

*Retrouvez notre sélection de
gazons sous notre marque*

Florivert

Nouveau



SEMENCES GAZONS ET ENHERBEMENTS

► Sommaire

Notre filière	4
Notre service : Le sur-mesure	5
Compositions pour gazons	6 - 12
Gazons d'ornement.....	7
Gazons d'agrément.....	8 - 10
Gazons de sport	11 - 12
Compositions et variétés pour golfs.....	13 - 16
Compositions pour parcours	13 - 14
Compositions pour départ.....	15
Compositions pour green.....	16
Variétés pures.....	16
Compositions pour enherbements	17 - 20
Espaces jardinés.....	17
Espaces naturels suivis	18
Espaces naturels toutes régions	19 - 20
Espaces naturels régions de montagne	20

PLUS
verte
la vie

100% origine France

www.plusvertelavie.net



La touche Française



- ⊕ des espèces et variétés sélectionnées, produites et conditionnées en France
- ⊕ un soutien à la filière de production de semences française
- ⊕ une réduction de l'impact environnemental des fournitures
- ⊕ une réponse aux interrogations du législateur et des consommateurs
- ⊕ une mise à disposition de compositions peu exigeantes et adaptées

► Notre filière



LA RECHERCHE

- ✓ La recherche Gazon, une force d'innovation permanente :
 - de nombreuses variétés inscrites à la liste officielle française pour les principales espèces.
- ✓ Nos variétés sont testées par des organismes officiels et privés, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, et en Asie.
- ✓ Les principaux critères de sélection sont **l'aspect esthétique, la densité, la pérennité, la croissance lente, l'adaptation aux stress climatiques et parasitaires, la tolérance au piétinement, la productivité grainière.**

LA PRODUCTION DE SEMENCES

- ✓ Un réseau d'agriculteurs-multiplicateurs fidélisés et motivés.
- ✓ Une expertise reconnue.
- ✓ Un site industriel moderne, de taille européenne.
- ✓ Un niveau de qualité adapté aux exigences du consommateur :
 - des lots «Qualité Placage», destinés aux gazonnières et aux réalisations de prestige.
 - des lots «100% Origine France», pour avoir moins d'impact sur l'environnement.

LES GAMMES

- ✓ Une gamme complète de mélanges Gazons pour Espaces entretenus.
 - l'assurance d'avoir des compositions stables.
 - **l'assurance d'avoir des qualités identifiées avec des variétés inscrites à la liste officielle française.**
- ✓ Une gamme spécifique de compositions pour Golfs.
- ✓ Une gamme spécifique de compositions pour l'intégration dans le Paysage.
- ✓ Une gamme spécifique de compositions pour l'enherbement de Vignes et Vergers.
- ✓ Une gamme spécifique de compositions pour le fleurissement de zones naturelles ou ornementales.

LE SERVICE

- ✓ Une expertise reconnue proposée par une équipe technique disponible sur tout le territoire.
- ✓ Un réseau de distribution pour assurer un service de proximité.
- ✓ Un stock permanent, une logistique performante.



➤ Notre service : Le sur-mesure



Les contraintes chantier sont parfois particulières : milieux sensibles, utilisations rapprochées, dates de semis inhabituelles.

Nous étudions et réalisons toutes compositions spéciales pour travaux d'engazonnements ou d'enherbements.

Quelques milieux concernés

- ✓ Accotements
- ✓ Voiries
- ✓ Berges
- ✓ Zones humides
- ✓ Décharges
- ✓ Carrières
- ✓ Travaux de montagne
- ✓ Vignes et vergers
- ✓ Terrains de sport
- ✓ Golfs
- ✓ Gazonnières
- ✓ Espaces verts urbains
- ✓ Espaces fleuris ornementaux
- ✓ ...



Terrain de sport



Délaissés



Talus



Berges



➤ Compositions pour gazons



LES FONCTIONS

- ✓ Les gazons doivent couvrir le sol pour constituer un tapis végétal dense et homogène.
- ✓ Ils doivent être persistants et permettre des activités de jeux ou d'agrément.
- ✓ Ils doivent assurer des qualités environnementales élevées moyennant une gestion adaptée.
- ✓ Ils doivent bénéficier de tontes rases et régulières.

LES GARANTIES

- ✓ Toutes les variétés proposées dans ce document sont inscrites au Catalogue officiel français des Graminées à gazon.
- ✓ Leurs valeurs agronomiques sont donc identifiées et adaptées aux contraintes d'utilisation.
- ✓ Leurs valeurs environnementales sont fortes : pousse modérée, consommation en eau limitée...

LA GESTION

- Elle est limitée et le gazon restitue ses différentes qualités si :
- les opérations d'entretien, et spécialement la tonte, sont effectuées dans les conditions optimales.

LES AVANTAGES

- ✓ Le gazon est un couvre-sol facile à établir ou à renouveler, source de bien-être.
- ✓ Il présente un bilan écologique élevé : il capte le gaz carbonique, il libère de l'oxygène, il fixe les poussières...
- ✓ Les espèces et variétés adaptées permettent de limiter l'entretien : plus de densité donc moins de salissements, moins de production de déchets de tontes, moins d'arrosages... **et moins de dépenses.**
- ✓ Les contraintes peuvent donc se réduire mais un gazon reste une surface régulièrement entretenue.

LES CATÉGORIES (PIÉTINEMENT CROISSANT)

- ✓ **Les gazons d'Ornement**
→ sensibles au piétinement, très bel aspect.
Pour parcs et jardins de qualité.
- ✓ **Les gazons d'Agrément**
→ polyvalents, fréquemment piétinés, faciles à établir.
→ avec piétinements modérés : pour parcs, jardins.
→ avec piétinements réguliers : pour aires de jeux, espaces ouverts.
- ✓ **Les gazons de Sports**
→ supportent des piétinements intensifs, denses et homogènes.
Pour stades, hippodromes, polos.

Compositions pour gazons

Gazons d'ornement

- ✓ Assez longs à établir
- ✓ Fins et denses, supportent les tontes rases
- ✓ Sensibles au piétinement

plus verte
traçante
100% origine France

ELEGANCE



Composition 100% fétuques fines, très bel aspect esthétique, bon comportement estival, pousse modérée, peu de déchets de tonte grâce à **Bodega** et **Blues**.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120186

Composition			% en nbre de graines
40 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	32 %
30 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	24 %
30 %	Fétuque ovine	Blues	44 %

BEAULIEU

Composition haut de gamme pour gazon d'ornement sans Ray grass anglais. Bon comportement estival grâce à **Reliant II**, très bel aspect grâce à **Bodega** et **Musette**. Tolère les tontes rases, pousse modérée. Pour zones prestigieuses pas ou peu piétinées.

Semis : 15 à 20 g/m². **Tonte** : 25 à 30 mm.

Code : 120394

Composition			% en nbre de graines
35 %	Fétuque ovine	Reliant II	36 %
30 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	17 %
30 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	17 %
5 %	Agrostide ténue	Allure	30 %

BILLARD



Composition haut de gamme pour gazon d'ornement avec Ray grass anglais.

Bel aspect grâce à **Bodega**, **Musette** et **Spice**.

Tolère les tontes rases, pousse modérée.

Pour zones prestigieuses pas ou peu piétinées.

Semis : 20 à 25 g/m². **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120017

Composition			% en nbre de graines
25 %	Ray grass anglais	Alboka	13 %
25 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	30 %
25 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	30 %
25 %	Fétuque rouge traçante	Spice Nouveau	27 %

OMBRAJE



Gazon d'ornement, sans Ray grass anglais, pour **expositions ombragées**.

Les Fétuques **Musette** et **Bodega**, le Pâturin **Solo** et l'Agrostide **Allure** sont parfaitement adaptés à ces situations.

Pour zones prestigieuses pas ou peu piétinées.

Disponible avec endomycorhizes : davantage de réponses face aux stress environnementaux.

Semis : 15 à 20 g/m². **Tonte** : 25 à 30 mm.

Code : 120185

Composition			% en nbre de graines
35 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	19 %
35 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	19 %
25 %	Pâturin commun	Solo	33 %
5 %	Agrostide ténue	Allure	29 %

Compositions pour gazons

Gazons d'agrément

- ✓ Faciles à établir
- ✓ Bonne polyvalence
- ✓ Supportent un piétinement modéré

➤ Piétinement modéré



PLAISANCE

Un bel aspect durablement, peu de déchets de tonte grâce au fort pourcentage de fétuques fines. Etablissement facile avec **Sirtaky** et **Aponga**.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120002

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	8 %
30 %	Fétuque ovine	Blues	49 %
30 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	27 %
20 %	Fétuque rouge traçante	Aponga	16 %

MANOIR



Gazon fin, dense, d'un très bel aspect esthétique. Son installation est facile et la pousse est modérée. Sa composition avec **Alboka**, **Aponga** et **Bodega**, parmi les meilleures dans leur catégorie, fait de ce mélange une référence idéale pour la réalisation de parcs et jardins de haut niveau.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120168

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Alboka	24 %
30 %	Fétuque rouge traçante	Aponga	41 %
30 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	35 %

SOUS BOIS

Donne un gazon fin, dense, facile à établir. Bel aspect apporté par **Musette**, **Carioca** et **Allure**. Adapté aux **expositions ombragées** grâce particulièrement à **Solo** et **Allure**. Pour jardins et parcs de qualité.

Semis : 15 à 20 g/m². **Tonte** : 25 à 30 mm.

Code : 120319

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Sirtaky	8 %
30 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	19 %
15 %	Fétuque rouge gazonnante	Carioca	9 %
20 %	Pâturin commun	Solo	31 %
5 %	Agrostide ténue	Allure	33 %

COTTAGE



Donne un gazon fin, dense, facile à établir. Bel aspect apporté par **Musette**, **Carioca** et **Blues**. Bon comportement estival. Pour jardins et espaces verts de qualité.

Disponible avec endomycorhizes : aspect plus régulier avec moins d'intrants.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120036

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	10 %
20 %	Ray grass anglais	Verdi	10 %
35 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	41 %
15 %	Fétuque rouge gazonnante	Carioca	18 %
10 %	Fétuque ovine	Blues	21 %



Compositions pour gazons

Gazons d'agrément

- ✓ Faciles à établir
- ✓ Bonne polyvalence
- ✓ Supportent un piétinement régulier



➤ Piétinement régulier



PUISSANCE

Densité peu dégradée par le piétinement ou l'arrachement, donc bonne persistance des qualités environnementales, aspect vert prolongé en été avec **Aziza**.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 25 à 40 mm.

Code : 120004

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Sirtaky	25 %
50 %	Fétuque élevée	Aziza	42 %
20 %	Fétuque rouge traçante	Aponga	33 %

JEUX ET SOLEIL



Gazon très tolérant au piétinement et à l'arrachement. Très bon comportement estival grâce à **Aziza** et **Izella**. Pour terrains très sollicités, éventuellement peu arrosés.

Disponible avec endomycorhizes : renforcement de l'enracinement, meilleure valorisation de l'eau.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 25 à 40 mm.

Code : 120159

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	20 %
25 %	Fétuque élevée	Aziza	25 %
25 %	Fétuque élevée	Divyna	25 %
30 %	Fétuque élevée	Izella	30 %

MIDIVERT



Composition de qualité supérieure, très tolérante au chaud, au sec et au piétinement grâce à **Alboka** et **Firecracker**.

Idéal pour établir des gazons d'agrément en zone sud.

Pour jardins et espaces verts de qualité.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 25 à 40 mm.

Code : 120179

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Alboka	40 %
60 %	Fétuque élevée	Firecracker	60 %

PLAINES DE JEUX

Convient pour zones ouvertes, peu entretenues : aires de jeux, grands espaces, campings...

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 30 à 40 mm.

Code : 120238

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Liste gazon française	22 %
30 %	Fétuque élevée	Liste gazon française	22 %
40 %	Fétuque rouge traçante	Liste gazon française	56 %

Compositions pour gazons

Gazons d'agrément

- ✓ Supportent un piétinement régulier
- ✓ Faciles à établir
- ✓ Redynamisent les gazons dégradés

➤ Piétinement régulier

TERROIR



Gazon dense et d'un bel aspect esthétique grâce à **Aponga** et **Musette**. Bonne tolérance au piétinement avec **Alboka** et **Princeton**. Pour jardins et espaces verts de qualité.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120333

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Alboka	12 %
30 %	Féтуque rouge traçante	Aponga	24 %
20 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	18 %
20 %	Pâturin des prés	Princeton	46 %

UNIVERT

Installation facile. Assez fin et dense.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 30 à 40 mm.

Code : 120340

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Liste gazon française	24 %
40 %	Féтуque rouge traçante	Liste gazon française	48 %
20 %	Féтуque rouge demi traçante	Liste gazon française	28 %

CAMPAGNE

Installation facile. Pour grandes surfaces.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 30 à 40 mm.

Code : 120020

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Liste gazon française	25 %
60 %	Féтуque rouge traçante	Liste gazon française	75 %

➤ Regarnissage



RENAISSANCE

Réduction des risques de salissements avec **Aponga** et **Musette**. Implantation facile et bonne pérennité avec **Alboka**.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120003

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Alboka	17 %
40 %	Féтуque rouge traçante	Aponga	44 %
30 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	39 %

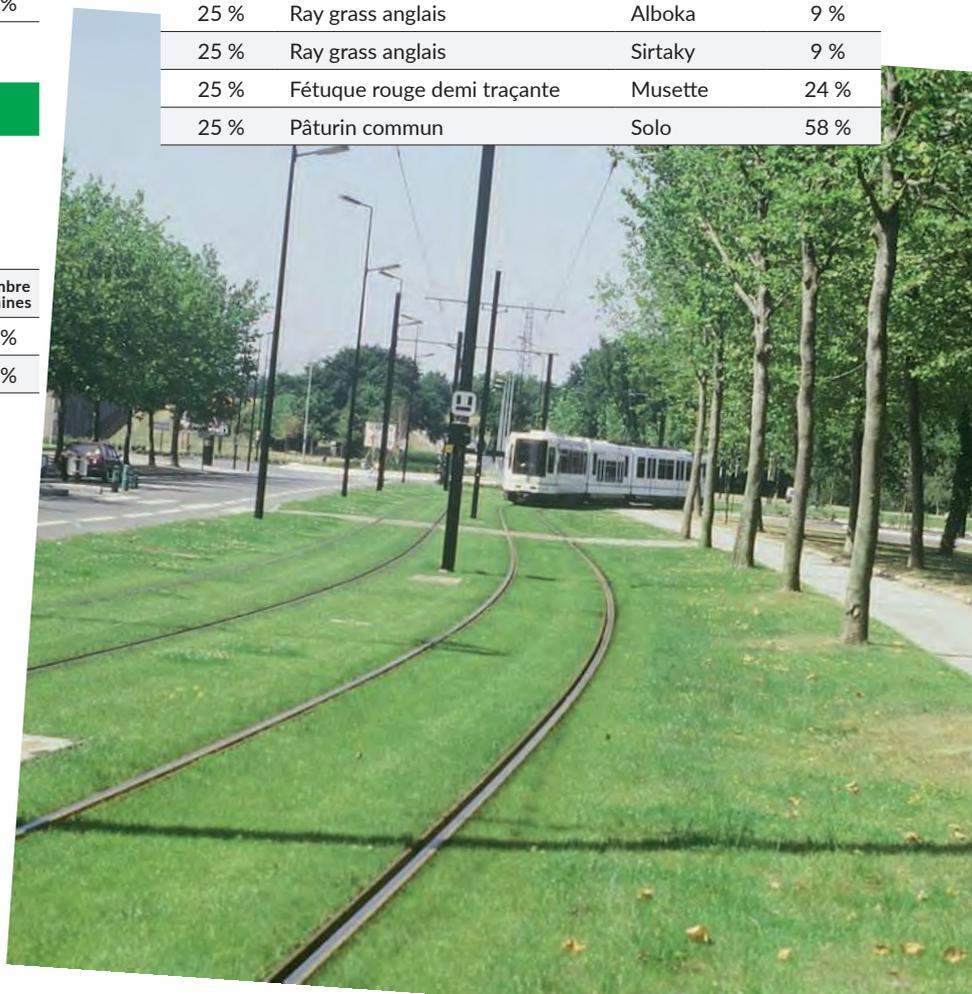
REVEIL

Gazon fin et dense, très facile à établir. Pour gazons d'agrément : convient pour regarnir et améliorer après destruction de mousses, sécheresse... Utile en semis tardifs.

Semis : 5 à 15 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120313

Composition			% en nbre de graines
25 %	Ray grass anglais	Alboka	9 %
25 %	Ray grass anglais	Sirtaky	9 %
25 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	24 %
25 %	Pâturin commun	Solo	58 %



Compositions pour gazons

Gazons de sport

➤ Création

- ✓ Supportent un piétinement intensif
- ✓ Bonne densité et bon pouvoir de régénération
- ✓ Assez longs à établir



ENDURANCE

Composition pour zones sportives très piétinées, très bonne tolérance à l'arrachement, très bon comportement estival, bonne densité. Le mélange 100 % fétuque élevée de référence.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte :** 25 à 40 mm.

Code : 120320

Composition			% en nbre de graines
40 %	Fétuque élevée	Aziza	40 %
30 %	Fétuque élevée	Estivada	30 %
30 %	Fétuque élevée	Izella	30 %

COMPETITION

Mélange de haute qualité, dense et solide. Très bonne tolérance au piétinement et aux maladies grâce à **Fandango** et **Princeton**. Idéal pour l'établissement de terrains de sport de haut niveau : football, rugby, athlétisme, polo...

Semis : 20 à 25 g/m². **Tonte :** 15 à 20 mm.

Code : 120029

Composition			% en nbre de graines
45 %	Ray grass anglais	Fandango	12 %
30 %	Pâturin des prés	Princeton	48 %
25 %	Pâturin des prés	Compact	40 %

CHAMPIONNAT

Gazon très tolérant au piétinement et à l'arrachement. Bon comportement estival grâce à **Aziza**, bonne densité et bonne tolérance aux maladies grâce à **Princeton**. Qualité supérieure pour terrains de rugby ou football.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte :** 25 à 40 mm.

Code : 120026

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Fandango	12 %
40 %	Fétuque élevée	Aziza	16 %
15 %	Pâturin des prés	Princeton	36 %
15 %	Pâturin des prés	Compact	36 %

JEUX ET SOLEIL



Gazon très tolérant au piétinement et à l'arrachement. Très bon comportement estival grâce à **Aziza** et **Izella**. Pour terrains très sollicités, éventuellement peu arrosés. **Disponible avec endomycorhizes :** renforcement de l'enracinement, meilleure valorisation de l'eau.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte :** 25 à 40 mm.

Code : 120159

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	20 %
25 %	Fétuque élevée	Aziza	25 %
25 %	Fétuque élevée	Divyna	25 %
30 %	Fétuque élevée	Izella	30 %



Compositions pour gazons

Gazons de sport

➤ Regarnissage



PERFORMANCE

Couverture rapide du sol, forte densité, bonne valorisation de l'eau et très bonne tolérance au piétinement avec **Fandango**, **Alboka** et **Sirtaky**.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120005

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Sirtaky	30 %
30 %	Ray grass anglais	Alboka	30 %
30 %	Ray grass anglais	Fandango	40 %

- ✓ Supportent un piétinement intensif
- ✓ Faciles à établir
- ✓ Redynamisent les gazons dégradés

TONUS

Régénération rapide de zones sportives très piétinées grâce à **Fandango** et **Flamenco**. Très bonnes performances pour des regarnissages ou des installations rapides en semis tardifs.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120339

Composition			% en nbre de graines
35 %	Ray grass anglais	Fandango	16 %
35 %	Ray grass anglais	Flamenco	16 %
20 %	Pâturin commun	Solo	56 %
10 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	12 %

RENOVATION



Gazon pour la régénération rapide et l'amélioration des terrains de sport de qualité, grâce à l'association de 3 de nos meilleurs Ray grass anglais : **Fandango**, **Flamenco** et **Funk**. Qualité supérieure, utilisable toute l'année.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120312

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Funk	30 %
30 %	Ray grass anglais	Flamenco	30 %
40 %	Ray grass anglais	Fandango	40 %

CHALLENGE



Régénération rapide de zones sportives très piétinées. Bon niveau de qualité grâce à **Alboka** et **Sirtaky**. Utilisable toute l'année.

Disponible avec endomycorhizes : renforcement de l'enracinement, meilleure reprise.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120024

Composition			% en nbre de graines
40 %	Ray grass anglais	Sirtaky	40 %
30 %	Ray grass anglais	Alboka	30 %
30 %	Ray grass anglais	Verdi	30 %



Compositions et variétés pour golfs

Compositions pour parcours

- ✓ Des semences 100% origine France
- ✓ Un très bon bilan écologique
- ✓ Moins de déchets, moins d'eau, moins de transports
- ✓ Une filière de production encouragée



PARCOURS

Gazon de qualité supérieure, très adapté à la réalisation de parcours de golfs de qualité. Supporte les tontes rases grâce à **Carioca** et **Musette**. Bon comportement estival grâce à **Blues**

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120396

Composition		% en nbre de graines	
20 %	Ray grass anglais	Alboka	8 %
20 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	20 %
20 %	Féтуque rouge traçante	Aponga	17 %
20 %	Féтуque rouge gazonnante	Carioca	20 %
20 %	Féтуque ovine	Blues	35 %



PARCOURS MIDI

Très bon comportement estival avec **Aziza** et **Blues**. Besoins réduits en eau et produits phytosanitaires. Densité et finesse au meilleur niveau grâce à **Aziza**. Installation sécurisée avec **Sirtaky**.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 25 à 40 mm.

Code : 120397

Composition		% en nbre de graines	
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	12 %
60 %	Féтуque élevée	Aziza	37 %
20 %	Féтуque ovine	Blues	51 %

© indox / Shutterstock.com



Compositions et variétés pour golfs

Compositions pour parcours

- ✓ Faciles à établir
- ✓ Supportent un piétinement modéré
- ✓ Denses, bonne couverture du sol

FAIRWAYS

Gazon de qualité supérieure, très adapté à la réalisation de parcours de golfs de qualité. Supporte les tontes rases grâce à **Bodega** et **Musette**. Du haut niveau.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120047

Composition			% en nbre de graines
30 %	Ray grass anglais	Alboka	14 %
20 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	22 %
20 %	Féтуque rouge gazonnante	Bodega	21 %
15 %	Féтуque rouge traçante	Aponga	14 %
15 %	Féтуque ovine	Reliant II	29 %

COTTAGE

Donne un gazon fin, dense, facile à établir. Bel aspect apporté par **Musette**, **Carioca** et **Blues**. Bon comportement estival. Pour parcours de qualité.

Disponible avec endomycorhizes : aspect plus régulier avec moins d'intrants.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 20 à 25 mm.

Code : 120036

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	10 %
20 %	Ray grass anglais	Verdi	10 %
35 %	Féтуque rouge demi traçante	Musette	41 %
15 %	Féтуque rouge gazonnante	Carioca	18 %
10 %	Féтуque ovine	Blues	21 %

JEUX ET SOLEIL

Gazon très tolérant au piétinement et à l'arrachement. Très bon comportement estival grâce à **Aziza** et **Izella**. Pour terrains très sollicités, éventuellement peu arrosés.

Disponible avec endomycorhizes : renforcement de l'enracinement, meilleure valorisation de l'eau.

Semis : 30 à 35 g/m². **Tonte** : 25 à 40 mm.

Code : 120159

Composition			% en nbre de graines
20 %	Ray grass anglais	Sirtaky	20 %
25 %	Féтуque élevée	Aziza	25 %
25 %	Féтуque élevée	Divyna	25 %
30 %	Féтуque élevée	Izella	30 %



Compositions et variétés pour golfs

Compositions pour départ



DÉPART

Très tolérant au piétinement et à l'arrachement.
Avec **Musette**, ce gazon est dense et fin.

Semis : 20 à 25 g/m². **Tonte** : 10 à 15 mm.

Code : 120040

Composition		% en nbre de graines	
40 %	Ray grass anglais	Alboka	32 %
40 %	Ray grass anglais	Sirtaky	32 %
20 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	36 %

- ✓ Très bonne tolérance au piétinement et à l'arrachement
- ✓ Supportent des tontes rases
- ✓ Fortes densités

TEES

Très résistant au piétinement et à l'arrachement grâce à **Fandango** et **Princeton**. Bonne aptitude à se régénérer.
Avec **Musette**, ce gazon est dense et fin.

Semis : 20 à 25 g/m². **Tonte** : 10 à 15 mm.

Code : 120393

Composition		% en nbre de graines	
40 %	Ray grass anglais	Fandango	12 %
20 %	Pâturin des prés	Princeton	37 %
20 %	Pâturin des prés	Compact	37 %
20 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	14 %

RENOVATION 

Gazon pour la régénération rapide et l'amélioration des départs de terrains de golfs, grâce à l'association de 3 de nos meilleurs Ray grass anglais : **Fandango**, **Flamenco** et **Funk**. Qualité supérieure, utilisable toute l'année.

Semis : 10 à 20 g/m² selon état du terrain. **Tonte** : 15 à 20 mm.

Code : 120312

Composition		% en nbre de graines	
30 %	Ray grass anglais	Funk	30 %
30 %	Ray grass anglais	Flamenco	30 %
40 %	Ray grass anglais	Fandango	40 %



Compositions et variétés pour golfs

Compositions pour green

- ✓ Très denses
- ✓ Supportent des tontes très rases
- ✓ Très homogènes



GREEN FRANCE

Très forte densité, pousse modérée. Bonne pérennité, bonne tolérance aux principales maladies. Finesse au plus haut niveau avec **Bodega**.

Semis : 25 à 30 g/m². **Tonte** : 10 à 15 mm.

Code : 120399

Composition		% en nbre de graines	
70 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	70 %
30 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	30 %

GREENS

La formule classique pour greens de golfs. Gazon très dense et très fin, il supporte des tontes très rases grâce à **Bodega** et **Allure**.

Semis : 10 à 15 g/m². **Tonte** : 4 à 6 mm.

Code : 120156

Composition		% en nbre de graines	
40 %	Fétuque rouge gazonnante	Bodega	13 %
40 %	Fétuque rouge demi traçante	Musette	13 %
20 %	Agrostide ténue	Allure	74 %

SIGNATURE

Très forte densité, facile à établir. Une association de 3 variétés d'Agrostides à forte notoriété. Bonne tolérance aux principales maladies. Bon en création et en regarnissage.

Semis : 5 à 7 g/m². **Tonte** : 3 à 5 mm.

Code : 120316

Composition		% en nbre de graines	
40 %	Agrostide stolonifère	L 93	40 %
30 %	Agrostide stolonifère	Déclaration	30 %
30 %	Agrostide stolonifère	Shark	30 %

Variétés pures

AGROSTIDES STOLONIFÈRES

- ✓ L 93
- ✓ Déclaration
- ✓ Shark

AGROSTIDE TÉNUE

- ✓ Allure

FÉTUQUE ROUGE

- ✓ Bodega

PÂTURIN COMMUN

- ✓ Solo

FÉTUQUE OVINE

- ✓ Blues

CYNODON DACTYLON

- ✓ La Paloma



Compositions pour enherbements

LES FONCTIONS

- ✓ Elles doivent couvrir le sol pour constituer un tapis végétal dense et homogène.
- ✓ Elles doivent être persistantes et s'intégrer parfaitement dans le paysage.
- ✓ Elles doivent assurer des qualités environnementales élevées moyennant une gestion adaptée.
- ✓ Contrairement aux compositions pour gazon, elles ne bénéficient pas de tontes rases et régulières.

LES AVANTAGES

- ✓ Reverdissement de zones dégradées après travaux, accidents climatiques...
- ✓ Intégration durable dans le paysage grâce à des espèces adaptées et persistantes.
- ✓ Retour de flore et faune locales, concurrence vers les espèces invasives.
- ✓ Suivis culturels réduits, ainsi moins de dépenses.

LA GESTION

- ✓ Elle est adaptée, raisonnée et suffisante pour permettre l'expression des compositions et la restitution de leurs qualités.

LES GARANTIES

- ✓ Les espèces et variétés sont adaptées aux terroirs où elles sont appliquées.
- ✓ Leurs valeurs agronomiques sont identifiées et adaptées aux contraintes d'utilisation.
- ✓ Leurs valeurs environnementales sont fortes : fixation des sols, aspect vert en été, pousse limitée...

LES CATÉGORIES (BASÉES SUR LA GESTION DES TONTES)

- ✓ **Espaces jardinés**
→ Coupes plus ou moins régulières, espaces structurés, zones urbaines.
Pour zones ouvertes, bases de loisirs, cheminements...
- ✓ **Espaces naturels suivis**
→ Coupes plus hautes et moins régulières, espaces fréquentés, plutôt zones péri-urbaines.
Pour accotements, berges, campings...
- ✓ **Espaces naturels**
→ Coupes ou broyages très espacés, grandes zones naturelles, parfois pâturées.
Pour carrières, décharges, chantiers de montagne...

Espaces jardinés

- ✓ Tontes hautes et peu régulières
- ✓ Zones fréquentées
- ✓ 100% graminées

Semis : 20 à 25 g/m². Coupe : 5 à 10 cm.

Associations sur base Ray grass anglais / Fétuques rouges		
VOIRIE		Code : 120400
Ray grass anglais	Diapason	Composition peu poussante et peu exigeante. Pour cheminements, trottoirs, aménagements de cimetières... Souvent sur substrat terre-pierre.
Fétuque ovine	Blues	
Fétuque rouge demi traçante	Musette	
Fétuque rouge gazonnante	Carioca	
NORDIC		Code : 120402
Ray grass anglais	Diapason	Pousse modérée. Pour zones froides, ou moyenne montagne : pistes ski de fond ou VTT, aires de jeux en stations de montagne.
Fétuque rouge gazonnante	Carioca	
Fétuque élevée	Izella	
Pâturin commun	Solo	
Agrostide ténue	Highland	
PARC		Code : 120197
Ray grass anglais	Liste européenne	Assez fin, facile à établir. Poussant. Pour aménagements provisoires.
Fétuque rouge traçante	Liste européenne	
Fétuque ovine	Liste européenne	

Associations sur base Ray grass anglais / Fétuque élevée		
FOSSÉS ET BASSINS		Code : 120403
Ray grass anglais	Diapason	Composition peu exigeante. Pour couvrir des sols où alternent sécheresse et humidité. Limite l'emploi de produits de traitement. Bonne pérennité.
Fétuque élevée	Izella	
Fétuque rouge traçante	Aponga	
Fétuque ovine	Blues	
Agrostide ténue	Highland	
OVALIE		Code : 120401
Ray grass anglais	Sirtaky	Pour aménagements sur terrains secs, en zones chaudes, ingrates, bases de loisirs, parcs... Bonne pérennité.
Fétuque élevée	Izella	
Dactyle	Lustica	
Fétuque ovine	Blues	
BOCAGE		Code : 120018
Ray grass anglais	Liste européenne	Pour terrains secs, délaissés. Poussant. Pour aménagements provisoires.
Fétuque élevée	Liste européenne	



Compositions pour enherbements

Espaces naturels suivis

Semis : 15 à 25 g/m² suivant le mélange.

Coupe : 25 à 50 cm.

- ✓ Broyages peu fréquents
- ✓ Intégration dans le paysage
- ✓ Graminées et dicotylédones



ACCOTEMENTS

Code : 120404

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	Pour l'aménagement des bords de routes. Bonne densité et pousse modérée grâce à des variétés gazon.
Fétuque ovine	Supporte une salinité passagère. Limite la pousse d'adventices.
Glycérie distante	
Agrostide ténue	

BERGES

Code : 120405

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	
Fléole des prés	Pour l'aménagement de berges de rivières, de bords d'étangs, de zones humides...
Paturin commun	Supporte l'excès d'humidité. Bon pouvoir de fixation, limite l'érosion superficielle.
Agrostide ténue	
Trèfle blanc	
Minette	
Plantain lancéolé	

VEGETATION BASSE

Code : 120413

Ray grass anglais	
Fétuque rouge traçante	
Fétuque rouge demi traçante	Pour l'aménagement d'espaces où la végétation doit rester limitée.
Fétuque ovine	Pour secteurs tempérés, où l'établissement est facile.
Agrostide ténue	Ensemble herbacé dense, à développement modéré.
Trèfle blanc	
Minette	

CAMPING

Code : 120406

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	Pour l'aménagement de terrains de camping. Utilisation intensive toutes régions. Installation facile.
Fétuque ovine	
Trèfle blanc	

CAMPING MIDI

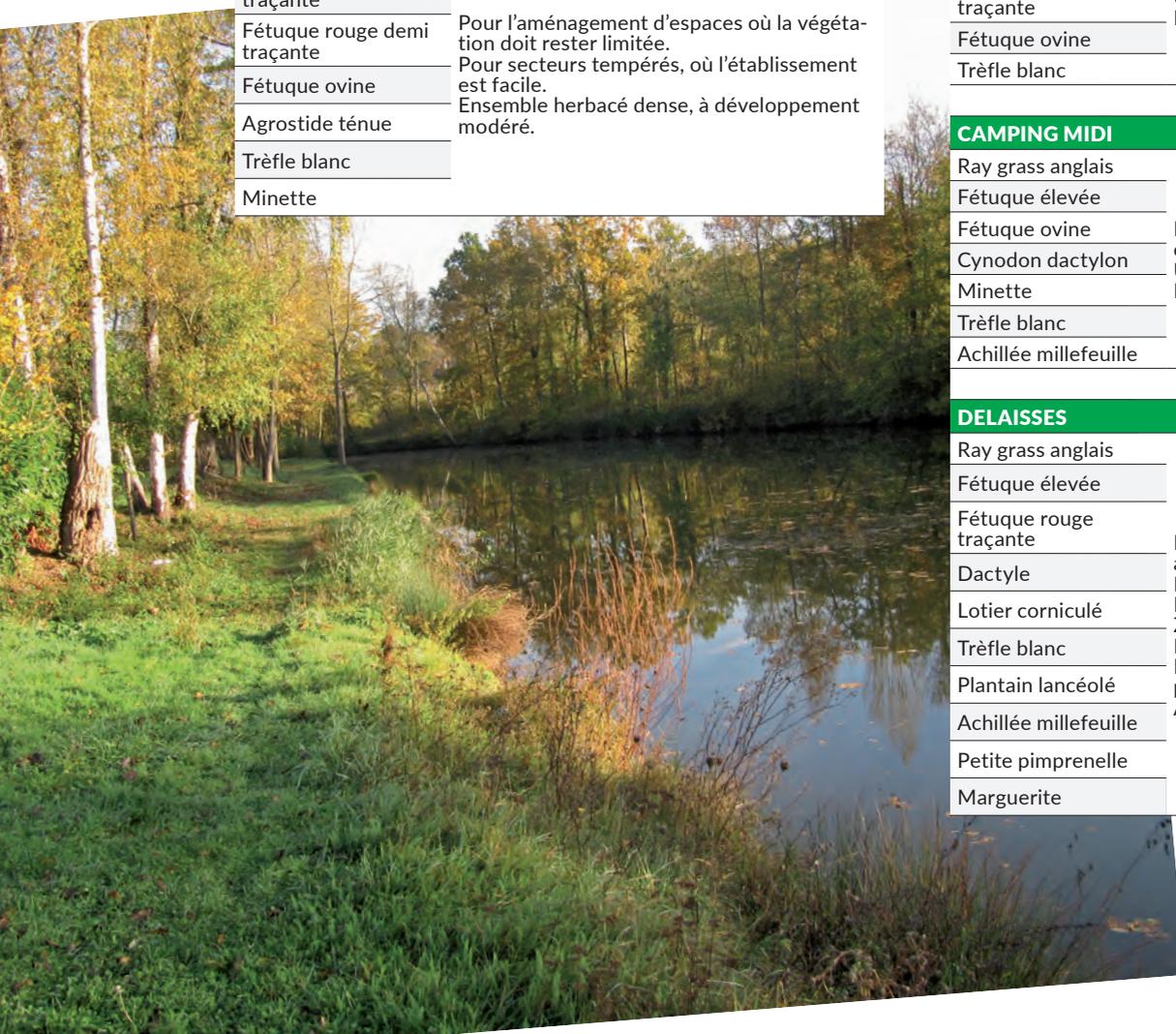
Code : 120407

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque ovine	Pour l'aménagement de terrains de camping en zone méridionale.
Cynodon dactylon	Utilisation plutôt estivale. Besoins en eau limités.
Minette	
Trèfle blanc	
Achillée millefeuille	

DELAISSES

Code : 120408

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	
Dactyle	Pour l'aménagement de zones dégradées après travaux, de friches industrielles... Installation rapide, bonne rusticité. Bonne intégration dans le paysage. Zones planes ou peu accidentées. Pousse modérée.
Lotier corniculé	Pour enherbements toutes régions, en zones peu différenciées.
Trèfle blanc	Avant reboisements ...
Plantain lancéolé	
Achillée millefeuille	
Petite pimprenelle	
Marguerite	



Compositions pour enherbements

Espaces naturels toutes régions

Semis : 15 à 20 g/m².
Coupe : 50 à 100 cm.

- ✓ Coupes éventuelles
- ✓ Intégration dans le paysage
- ✓ Bonne pérennité

CARRIERES

Code : 120410

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	
Fétuque ovine	Pour l'aménagement de carrières sablières après exploitation.
Dactyle	Bonne intégration dans le paysage.
Lotier corniculé	Bon pouvoir de fixation, limite l'érosion superficielle.
Trèfle blanc	Conditions d'installation difficiles.
Sainfoin	Assez poussant.
Luzerne	Riche en espèces à fleurs.
Petite pimpernelle	
Plantain lancéolé	
Achillée millefeuille	

CALCAIRE

Code : 120411

Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	
Dactyle	
Minette des prés	Pour l'aménagement d'espaces dégradés en terroirs calcaires.
Anthyllide	Pour zones séchantes, plutôt en secteur sud.
Sainfoin	Bon pouvoir de fixation, limite l'érosion superficielle.
Lotier corniculé	Assez poussant.
Luzerne	Riche en espèces à fleurs.
Petite pimpernelle	
Plantain lancéolé	
Achillée millefeuille	
Cynodon dactylon	

LITTORAL

Code : 120412

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge demi traçante	
Fétuque ovine	
Cynodon dactylon	
Glycérie distante	Pour l'aménagement d'espaces dégradés en zones côtières.
Trèfle blanc	Supporte une salinité passagère. Installation plutôt au printemps.
Lotier corniculé	Modérément poussant.
Minette	
Achillée millefeuille	
Petite pimpernelle	
Plantain corne de cerf	

TALUS

Code : 120409

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	Pour l'aménagement de zones dégradées après travaux, de friches industrielles...
Dactyle	Bonne intégration dans le paysage.
Trèfle violet	Bon pouvoir de fixation, limite l'érosion superficielle.
Sainfoin	Pour zones accidentées.
Luzerne	Assez poussant.
Petite pimpernelle	
Plantain lancéolé	
Achillée millefeuille	

ZONES CHAUDES ET SECHES

Code : 120353

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque ovine	
Dactyle	
Fétuque rouge traçante	Pour l'aménagement d'espaces en zones séchantes, plutôt en secteur sud.
Petite pimpernelle	Végétation dense, demi haute.
Plantain lancéolé	
Plantain corne de cerf	
Lotier corniculé	
Trèfle blanc	

**ZONES FRAICHES ET HUMIDES**

Code : 120358

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge traçante	
Fétuque rouge gazonnante	Pour l'aménagement d'espaces en zones verdoyantes, plutôt en secteur tempéré.
Petite pimpernelle	Végétation dense, demi haute.
Plantain lancéolé	
Lotier corniculé	
Trèfle blanc	



Compositions pour enherbements

Espaces naturels régions de montagne

- ✓ Coupes éventuelles
- ✓ Intégration dans le paysage
- ✓ Bonne pérennité

Semis : 15 à 20 g/m² pour mélanges base graminées

PISTES ALPAGES

Code : 120415

Ray grass anglais	
Fétuque rouge traçante	
Fétuque élevée	
Dactyle	
Fléole des prés	Pour aménagements de pistes progressivement pâturées en moyenne montagne et altitude.
Sainfoin	Bon pouvoir de fixation, bonne pérennité.
Luzerne	
Trèfle blanc	
Trèfle violet	
Lotier corniculé	
Fétuque des prés	

VERSANT NORD

Code : 120416

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Lin pérenne	
Paturin commun	Pour aménagements de pistes potentiellement pâturées en basse ou moyenne montagne.
Fétuque rouge gazonnante	Pour exposition nord, peu ensoleillée.
Fléole des prés	
Trèfle blanc	
Trèfle violet	

VERSANT SUD

Code : 120417

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fétuque rouge gazonnante	
Dactyle	
Fétuque ovine	Pour aménagements de pistes potentiellement pâturées en basse ou moyenne montagne.
Sainfoin	Pour exposition sud, plus ensoleillée et plus sèche.
Petite pimprenelle	
Luzerne	
Lotier corniculé	
Trèfle blanc	
Achillée millefeuille	

PISTES NON PATUREES

Code : 120414

Ray grass anglais	
Fétuque rouge traçante	
Fétuque élevée	Pour aménagements de pistes non pâturées en moyenne montagne.
Fétuque rouge gazonnante	Entretien réduit et bon pouvoir de fixation. Egalement pour accueil station, bas de pistes, aménagements d'été.
Fléole des prés	
Paturin commun	
Agrostis tenue	

TALUS MONTAGNE

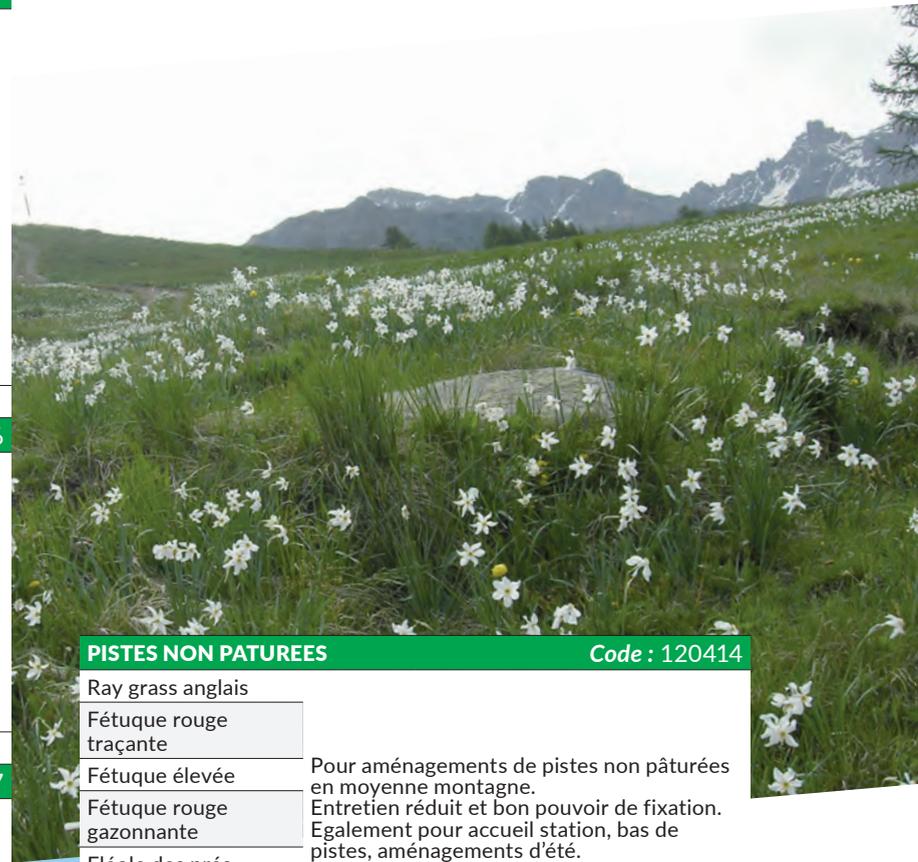
Code : 120418

Ray grass anglais	
Fétuque élevée	
Fléole des prés	
Fétuque rouge traçante	Abords de pistes.
Luzerne	Pour zones pentues, non pâturées.
Sainfoin	Bon pouvoir de fixation.
Petite pimprenelle	Pour secteurs boisés ou renforcés.
Plantain lancéolé	
Dactyle	
Lotier corniculé	

FLEURS DE MONTAGNES

Code : 120427

Anthyllide	
Lotier corniculé	
Sainfoin	
Trèfle violet	Pour renforcer en espèces à fleurs et se rapprocher d'un aspect « alpagnes ».
Achillée millefeuille	Pour associer aux mélanges Talus montagne et Pistes non pâturées dont la dose est à réduire à 10 g/m ² .
Compagnon blanc	
Coquelicot	Semis : 1,5 à 2 g/m ²
Lin perenne	
Marguerite sauvage	



PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

➤ Sommaire

Paillages	22 - 28
Paillage végétal	22 - 24
Paillage minéral.....	25
Paillage linéaire biodégradable.....	26
Paillage linéaire synthétique.....	27
Accessoires de fixation.....	28
Nappe d'irrigation.....	28
Produits de plantation et d'aménagement	29 - 34
Voliges	29
Dalle gazon et gravillon	30
Ancrage - Haubanage	30 - 31
Géotextile / Filet anti-érosion.....	31
Tuteurage.....	32
Barrière anti-racinaire	33
Protection des troncs	33 - 34
Produits Corten.....	34



➕ Nous avons sélectionné des produits de plantation et d'aménagement adaptés à chaque type de plantation

➕ Découvrez ce panel de produits qualitatifs et innovants !



Paillages

Paillage végétal

COQUES DE CACAO

Paillage de coques de fèves de cacao pour massifs d'annuelles, rosiers et plantations diverses. Fertilise et revitalise le sol. Durée de vie : 1 an.

Calibre	Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
2 à 20 mm	5 cm, soit 50 l/m ²	Palette de 24 x 120 l	210011



MULCH COCO

Broyat et fibres de coco, idéal pour massifs d'annuelles et vivaces. Apporte une coloration au sol.

Calibre	Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
4 à 10 mm	5 cm, soit 50 l/m ²	Palette de 36 x 70 l	209022
		Big-bag 2,5m ³	209021



ÉCLATS DE COCO

Éclats de coco calibrés. Idéal pour des plantations pérennes. Durée de vie 4 à 7 ans, idéal pour rosiers.

Calibre	Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
10 à 20 mm	5 cm soit 50 l/m ²	Palette de 36 x 70 l	209005
		Big bag 2,5 m ³ délité	209006



PAILLIS DE CHANVRE

Paillis pour massifs d'annuelles, bisannuelles, vivaces, rosiers. Protège, isole et décore. Durée de vie : 2 à 3 ans.

Calibre	Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
2 à 20 mm	4 à 5 cm soit 40 à 50 l/m ²	Palette de 21 x 200 l	201144



PAILLIS DE MISCANTHUS

Le mulch de miscanthus s'utilise en paillage d'annuelles, bisannuelles et vivaces.

Durée de vie : 1 à 2 ans.

Calibre	Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
10/40	5 cm soit 50 l/m ²	Palette de 31 x 250 l	202020



COSES DE SARRASIN

Cosses de sarrasin, obtenues à partir de blé noir. Constitue un amendement organique.

Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
4 à 6 cm, soit 40 à 60 l/m ²	Palette de 21 x 70 l	201034



COPOFLORA FIBRE DE PEUPLIER

Paillis d'écorces de peuplier pour massifs d'annuelles, vivaces, rosiers et ligneux.

Pour tous types de massifs grâce à son pH neutre.

Épaisseur conseillée	Conditionnement	Code
8 à 10 cm, soit 80 à 100 l/m ²	Palette de 36 x 60 l	210003



PLAQUETTES DE BOIS FORESTIER

Autres essences sur demande et selon disponibilité.

Essences	Conditionnement	Code
Peuplier	Vrac - Camion de 90 m ³	212004
Chêne		212002
Chêne 10/20 Nouveau	Palette de 50 x 53 l	212042



Paillages

Paillage végétal

ÉCORCES DE PIN MARITIME

Paillage naturel et durable.
Disponible en vrac et big-bag sur demande.

Calibre	Epaisseur conseillée	Conditionnement	Code
10/25 mm ventilées	5 à 7 cm	Palette 42 x 70 l	209014
25/40 mm ventilées			209018



ORGACOLOR

Granulat de bois coloré.
Avec colle ORGACOLOR SB153.

Calibre	Humidité	Epaisseur conseillée	Conditionnement
10 à 20 mm	12 à 15 % de produit brut	4 à 5 cm	Sac de 50 l



Paillage minéral

PAILLIS D'ARDOISE

La couleur du produit fait ressortir le feuillage des végétaux. Paillage pour tous types de massifs, convient aux plantes de terre de bruyère. Favorise le fleurissement des hortensias.

Calibre	Epaisseur conseillée	Conditionnement	Code
10 à 40 mm	3 à 5 cm	Palette de 36 x 20 l	210019
10 à 50 mm		Big bag de 1 m ³	209026



POUZZOLANE

S'utilise en surfacage des végétaux ou en mélange aux substrats. Augmente la porosité.

Calibre	Epaisseur conseillée	Conditionnement	Code
7 à 15 mm	3 à 5 cm soit 30 à 50 l/m ²	Palette de 36 x 30 l	210021
5 à 15 mm		Big bag de 1 m ³	210022



BILLES D'ARGILE

Support de culture minéral, à mettre en surfacage ou en incorporation au fond des jardinières.

Calibre	Epaisseur conseillée	Conditionnement	Code
8 à 16 mm	3 à 5 cm soit 30 à 50 l/m ²	Palette de 33 x 50 l	209001



COPOSCHISTE

Gravier de schiste expansé, convient pour tout type de massifs et en surfacage de plantes d'intérieur en bac. Bonne résistance au vent.

Calibre	Epaisseur conseillée	Conditionnement	Code
10 à 20 mm	4 à 5 cm soit 40 à 50 l/m ²	Palette de 50 x 25 l	210010



Paillages

Paillage linéaire biodégradable



PAILLAGE BIO

Paillage biodégradable à base de jute et de sisal.

Composition	Densité	Durée de vie	Dimensions	Code
70 % jute 30 % sisal	1000 g/m ²	18 à 24 mois (1000 g/m ²)	rouleaux de 110 cm x 25 ml	238084
			rouleaux de 220 cm x 25 ml	238086
			paquet de 50 dalles 30 x 30 cm	238032
			paquet de 50 dalles 44 x 44 cm	238034
			paquet de 50 dalles 55 x 55 cm	238036
			paquet de 25 dalles 73 x 73 cm	238037
			paquet de 25 dalles 110 x 110 cm	238039

Existe également en 1200 g/m² (durée de vie : 20 à 30 mois) et 1400 g/m² (durée de vie : 24 à 36 mois) : nous consulter.

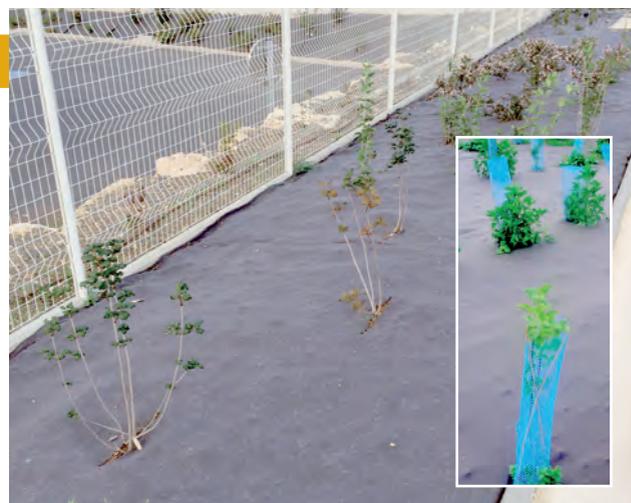


PAILLAGE PLA

Paillage bio compostable à base d'amidon de maïs.
Facile à découper.

Composition	Densité	Durée de vie	Dimensions	Code
100% fibres PLA, acide polylactide	150 g/m ²	24 à 36 mois	rouleaux 100 cm x 100 ml	238093
			rouleaux 200 cm x 100 ml	238095

Disponible en 300 x 100 ml sur demande.



TOILE BIO-COMPOSTABLE

Toile hors-sol tissée biodégradable et compostable, certifiée «OK COMPOST».
Facile à découper.

Densité	Durée de vie	Dimensions	Code
110 g/m ²	36 mois	rouleaux 105 cm x 100 m	238123
		rouleaux 207 cm x 100 m	238124

Disponible en 310 cm x 100 m et 414 cm x 100 m sur demande.
Autres dimensions et collerettes disponibles sur demande.

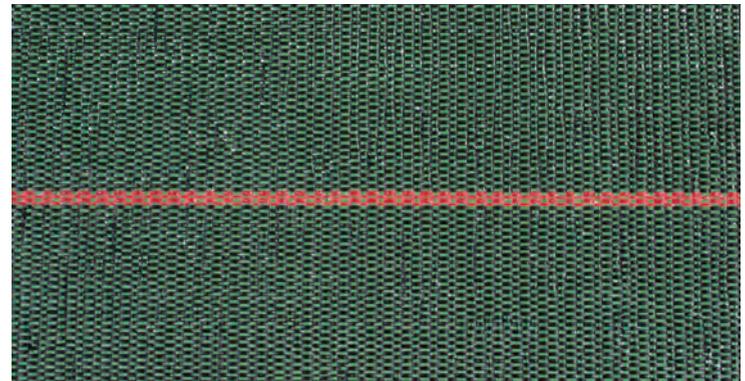
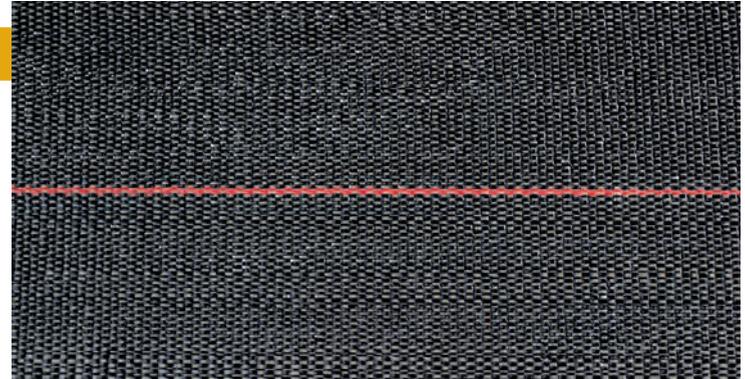


Paillage linéaire synthétique

TOILES TISSÉES ET COLLERETTES

Composition	Densité	Dimensions	Code couleur verte	Code couleur marron
Rouleaux Polypropylène anti UV	86 g/m ²	1,05 x 100 ml	238160	238140
		1,38 x 100 ml	238161	238141
		1,65 x 100 ml	238162	238142
		2,07 x 100 ml	238163	238143
		3,30 x 100 ml	238164	238144
		4,15 x 100 ml	236165	238145
		5,15 x 100 ml	238166	238146
Collerettes Polypropylène anti UV	86 g/m ²	30 x 30 cm	238024	238017
		40 x 40 cm	238025	238018
		50 x 50 cm	238026	238019
		105 x 105 cm	238027	238020
		150 x 150 cm	238028	238021

Existe également en 130 g/m² (en vert, marron) : nous consulter.



AGROSPUN PP 110

Paillage synthétique non tissé, 100 % polypro, couleur marron. Offre une découpe et finition plus faciles, pour paillage des massifs zones urbaines. Grande perméabilité, 10 l/m²/seconde.

Dimensions	Code
1 m x 100 m	238201
2 m x 100 m	238202

Disponible en 3 m sur demande.



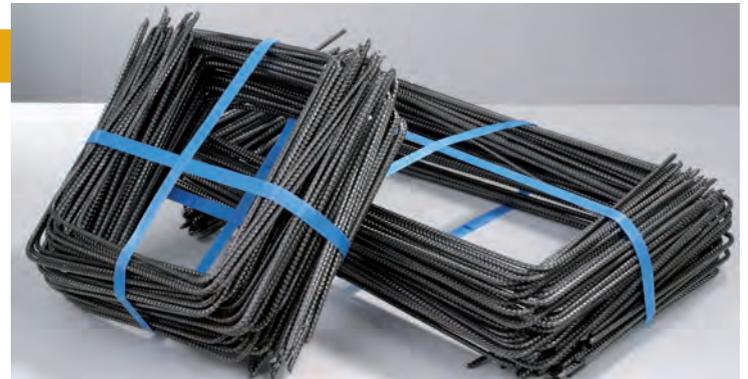
Paillages

Accessoires de fixation

AGRAFES MÉTALLIQUES BISEAUTÉES

Dimensions	Conditionnement	Code
Agrafes de 4 mm de diamètre : 20 x 20 x 20	Paquet de 100 unités	241006
Agrafes de 4 mm de diamètre : 20 x 30 x 20		241007
Agrafes de 4 mm de diamètre : 20 x 40 x 20		241008
Agrafes de 6 mm de diamètre : 40 x 10 x 10 (spécial filet coco)		241017

Autres dimensions disponibles sur demande.



PORTE AGRAFES

Cet ensemble d'outils a pour but de faciliter le transport et la pose d'agrafes métalliques servant à accrocher les toiles de paillage sur le sol, en laissant les mains libres de l'ouvrier poseur. Il peut ainsi en toute liberté et sécurité se déplacer en conservant avec lui une quantité d'agrafes à disposition, ainsi que le marteau (massette) pour les enfoncer.

Code : 241079



Nappe d'irrigation

NAPPE IRRIGATION POUR L'HORTICULTURE ET LE FLEURISSEMENT URBAIN

Composition	Densité	Dimensions rouleaux	Conductivité hydraulique en pente	Code
Fibres textiles multicolores	350 g/m ²	100 cm x 25 ml	1449 ml/m ²	238077



Produits de plantation et d'aménagement

Voliges

Solution efficace pour la création et l'amélioration des bordures de pelouses, des voies d'accès, des sentiers, et des aires de jeux. Egalement utilisées pour les entourages d'arbres, la pose de pavés, les terrasses et lors des créations qui demandent un **aspect esthétique** irréprochable. Existe en **acier galvanisé** ou en **aluminium**.

Épaisseur : 1 à 3 mm selon modèle.

Composition d'un kit : 10 bordures de 1,90 m + 3 pieux d'ancrage (bordures planes).
10 bordures de 1,90 m + 3 sardines (bordures équerres et bi-plan).

Désignation	Dimensions	Code Acier Galvanisé
Voliges équerres	h 50 mm x L 1,90 m x base 40 mm x ép. 1,5	241115
	h 65 mm x L 1,90 m x base 40 mm x ép. 1,5	241117
	h 80 mm x L 1,90 m x base 50 mm x ép. 1,5	241118
	h 100 mm x L 1,90 m x base 60 mm x ép. 1,5	241112
	h 120 mm x L 1,90 m x base 70 mm x ép. 1,5	241114
	h 150 mm x L 1,90 m x base 70 mm x ép. 1,5	241350



Vendues par 10. Existe en aluminium ou peinture époxy, en 2 mm et avec angle adapté, nous consulter...

Voliges planes	h 80 mm x L 1,90 m x ép. 1,5	241128
	h 100 mm x L 1,90 m x ép. 1,5	241131
	h 120 mm x L 1,90 m x ép. 1,5	241134
	h 150 mm x L 1,90 m x ép. 1,5	241138
	h 200 mm x L 1,90 m x ép. 1,5	241351



Vendues par 10. Existe en aluminium ou peinture époxy, épaisseur 2 mm et avec angle adapté, nous consulter...

Voliges Bord'Alu	h 100 mm x L 2 m	Nouveau	241189
------------------	------------------	----------------	--------

Vendues par 10. Existe en couleur marron sur demande.

Voliges Coffr'Allée alu	h 50 mm x L 2 m	241103
	h 80 mm x L 2 m	241104
	h 100 mm x L 2 m	241102
	h 120 mm x L 2 m	241347

Vendues par 10. Kit livré : 10 voliges de 2 m + 30 pointes cannelées + 10 éclisses de jonction.

Voliges Excellence Acier Corten	h 80 mm x L 1,90 x ép. 3 mm	241352
	h 100 mm x L 1,90 x ép. 3 mm	241094
	h 120 mm x L 1,90 x ép. 3 mm	241096
	h 150 mm x L 1,90 x ép. 3 mm	241098
	h 200 mm x L 1,90 x ép. 3 mm	241099



Kit livré : 5 voliges sans corrosion de 1,90 m + 15 pieux Corten sans corrosion de 390 mm.

Voliges ecoplast	h 100 mm x L 25 m	241105
	h 120 mm x L 25 m	241106

Vendues à l'unité. Rouleau de 25 m + 25 pieux de 390 mm



Produits de plantation et d'aménagement

Dalle gazon et gravillon

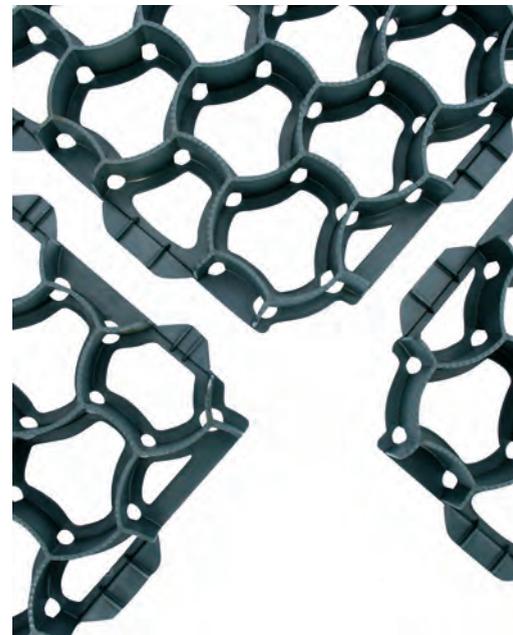
SALVAVERDE

Dalles utilisables pour réaliser un gazon pour le passage des véhicules.
 Pour réaliser une surface piétonne avec gravier.
Dimension d'1 dalle : 50 x 50 épaisseur 4.
 Autres dimensions et épaisseurs disponibles sur demande.

Code : 242011

Plots de marquage :

Code : 242002



Ancrage - Haubanage

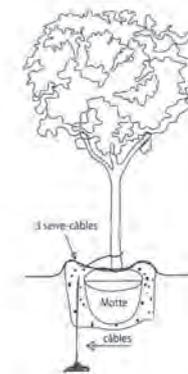
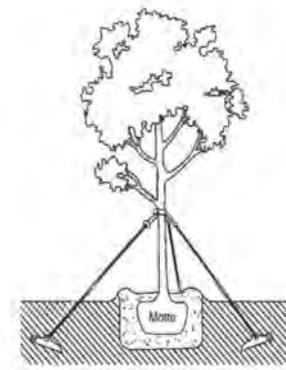
Désignation	Dimensions	Code Acier Galvanisé	Vendu par
KIT ANCRAGE DE MOTTE			
ACM 75	hauteur végétal <5 m, circonférence 14/16 à 20/25	241024	8
ACM 110	hauteur végétal 5 à 7 m, circonférence 20/25 à 40/45	241021	4
ACM 160	hauteur végétal 7 à 12 m, circonférence 40/45 à 70/75	241022	2
ACM 220	hauteur végétal 12 à 16 m, circonférence 70/75 à 95/100	241071	1
Ancrage sur treillis soudés, nous consulter			
KIT ANCRAGE DE MOTTE AVEC SANGLE BIO Nouveau			
BIO 75	hauteur végétal <5 m, circonférence 14/16 à 20/25	241344	6
BIO 110	hauteur végétal 5 à 7m, circonférence 20/25 à 40/45	241345	6
BIO TS pour treillis soudés	hauteur végétal <5 m, circonférence 14/16 à 25/30	241346	6



Produits de plantation et d'aménagement

Ancrage - Haubanage

Désignation	Dimensions	Code Acier Galvanisé	Vendu par
KIT HAUBANAGE			
HAUB 75	hauteur jusqu'à 5 m , circonférence jusqu'à 20/25	241070	6
HAUB 110	hauteur de 5 à 7 m , circonférence jusqu'à 20/25 à 40/45	241067	4
HAUB 160	hauteur de 7 à 12 m , circonférence de 40/45 à 70/75	241068	2
HAUB 220	hauteur de 12 à 16 m , circonférence de 70/75 à 95/100	241069	1
Haubanage pour palmiers nous consulter			
TIGE D'ENFONCEMENT			
S20 pour ACM75-ACM110-HAUB 75 et HAUB 110		241083	1
S25 pour ACM 160 et HAUB 160		241084	1
S35 pour ACM 220 et HAUB 220		241348	1
STABILISATEUR MOTTE spécial pour motte grillagée			
STABMOTTE STM5 - Circonférence 8/10 à 18/20 - hauteur jusqu'à 2,50 m		241090	12
STABMOTTE STM6 - Circonférence 18/20 à 20/25 - hauteur 2,50 à 4,50 m		241089	12
STABMOTTE STM7 - Circonférence 20/25 à 30/40 - hauteur 4,50 à 6 m		241091	12
STABMOTTE STM9 - Circonférence 30/40 à 60/70 - hauteur 6 à 8 m		241092	12
KIT ANTI-VOLS			
KIT PETIT VEGETAL		241078	12
KIT ANTIVOL ARBRE		241077	12



Geotextile Filet anti-érosion

TECGEO

Feutre géotextile non tissé. Se place entre la couche arable et la couche drainante, afin d'éviter les mélanges d'horizons.

Dimensions	Densité	Code
200 cm x 100 m	105 g/m ²	238117
300 cm x 100 m		238118



GÉOTEXTILE COCO

Protection anti-érosion pour la stabilisation des berges et talus en milieux très humides.

Désignation	Dimensions	Code	Vendu par
400 g/m ²	2 m x 25 m	238060	5
700 g/m ²		238061	4
900 g/m ²		238063	3

Vendu par 4 rouleaux.



Produits de plantation et d'aménagement

Tuteurage

PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Désignation	Dimensions	Code	Vendu par
BANDE A CLOUER PVC			
Bande en PVC neuf, non recyclé, ne contient pas de produits cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques. Disponible en couleur marron sur demande.			
Bande à clouer verte	26 mm x 25 ml	241042	1
	36 mm x 25 ml	241043	1
Coulants verts	pour bande 26 mm	241046	100
	pour bande 36 mm	241047	100
BANDE A TUTEURER EOLE			Nouveau
Bande 100% polyester, enduit d'un PVC avec anti-UV, spécial vents forts			
Bande Eole	25 mm x 50 m	241195	1
	47 mm x 50 m	241196	1
SANGLE DE JUTE			
Bande à tuteurer 100% jute, biodégradable	5cm x 100 m	241197	1
CORDE COCO			
Corde de tuteurage 100% fibre de coco, biodégradable	100 m	238029	1
COLLIER BIPODE			Nouveau
Collier spécial bipode, pour système de tuteurage composé de 2 tuteurs reliés par une planche.			
Collier bipode	310 mm pour arbres jusque 10/12 à 20/25	241193	100
	480 mm pour arbres jusque 16/18 à 35/45	241194	100
COLLIER PVC			
Elastos	35 cm	239011	10
	45 cm	239012	10
	58 cm	239013	10
Ceinture CT 60		239010	10
Ceinture CT 100		239009	10
FILFIX			
Fil de fer galvanisé enrobé de PVC, mise en place rapide et économique			
Filfix	diamètre 5.5mm x 50m	241064	1



Corde Coco



Collier Bipode



Bande à tuteur Eole



Produits de plantation et d'aménagement

Barrière anti-racinaire



RACISTOP

Membrane de guidage et de protection anti-racinaire.

Densité	Dimensions	Code
320 g/m ²	50 cm x 25 ml	239099
	70 cm x 25 ml	238102
	100 cm x 25 ml	238194
	130 cm x 25 ml	238199

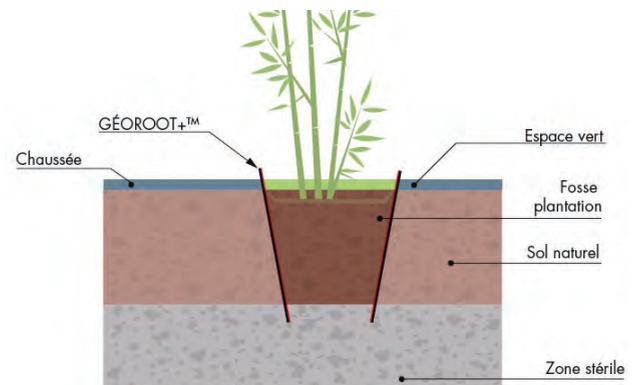
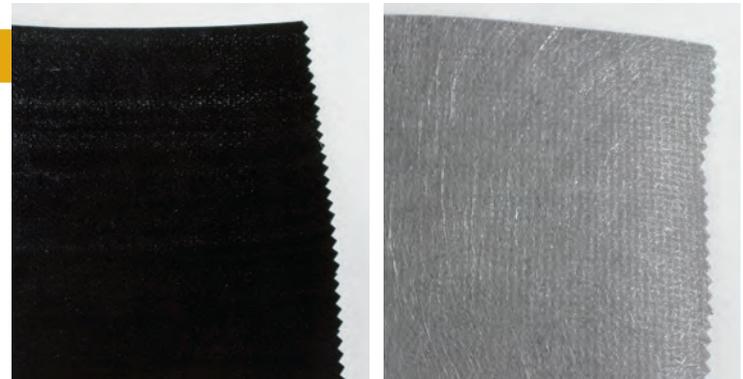
Autres dimensions sur demande.



BAMBOUSTOP

Membrane anti-racinaire lors d'installation en sols agressifs ou plantation de bambou.

Dimensions	Code
50 cm x 25 ml	238002
70 cm x 25 ml	238003
100 cm x 25 ml	238004



Protection des troncs



CANISSE BAMBOUS FENDUS

En bambou naturel, assemblage par fil de fer.

Conditionnement : 1 rouleau de 2 m x 5 m.

Code : 243001



CANISSE PAILLON PELE

Composé de tiges de roseau naturel reliées par du fil de fer.

Conditionnement : 1 rouleau de 2 m x 5 m.

Code : 243002



BANDE DE JUTE

Bande en toile de jute tissée pour protection de l'écorce des troncs contre les blessures.

Conditionnement : 0,20 x 25 m.

Code : 238010



Produits de plantation et d'aménagement

Protection des troncs

Désignation	Dimensions	Maille	Vendu par	Code
MANCHON DE PROTECTION				
Protection efficace contre les dégâts de rongeurs.				
MANCHON NOIR	diamètre 14 cm hauteur 50 cm	10 x 10	100	239030
	diamètre 24 cm hauteur 60 cm	10 x 10	100	239033
Existe en bleu sur demande / Tuteurs Bambous sur demande.				
MANCHON NOIR C14	120 cm	1,5 x 1,5	50	239029
PROTECTION CONTRE ROTO-FILS				Nouveau
	45 x 15 cm		20	239041

Protection en caoutchouc recyclé pour la base des troncs, protège contre les passages de roto-fils.

Produits Corten

Catalogue disponible sur demande.



NUTRITION DES PLANTES

➤ Sommaire

Fertilisants enrobés	36
Fertilisants à libération lente	36
Fertilisants organiques.....	37
Fertilisant organo-minéral.....	37
Fertilisants minéraux.....	37
Amendements organiques.....	38
Fertilisants spécifiques.....	39 - 40
Fertilisants liquides.....	41 - 43
Fertilisants solubles.....	44



- ⊕ Une gamme complète pour la création et l'entretien des espaces verts, des espaces sportifs et du fleurissement
- ⊕ Tous nos produits sont adaptés aux nouvelles contraintes économiques et environnementales



Fertilisants enrobés

MULTICOTE EXTRA

- Fertilisant haut de gamme, **100% enrobé**, avec **oligo-éléments**, adapté à la production horticole.
- S'utilise également en incorporation des terreaux horticoles.

Dosage : 2 à 6 kg/m³

Equilibre	Azote total	Phosphore	Potasse	Cond.	Code
Multicote Extra 14-7-24 6 mois	14	7	24	40 sacs de 25 kg	217039
Multicote Extra 14-7-24 8 mois	14	7	24	40 sacs de 25 kg	217041



MULTIGREEN EVOLUTION FLEURS

- Fertilisant à libération contrôlée, avec azote et potasse enrobés.
- Durée de libération étalée jusqu'à 8 mois.
- Utilisation en fleurissement, plantation de massifs, jardinières et suspensions.

Dosage : 200-400 kg/ha

Equilibre	Azote total	Azote à libération contrôlée	Phosphore	Potasse totale	Potasse à libération contrôlée	Cond.	Code
Multigreen Evolution Fleurs 12-5-38	12	7 (58 %)	5	38	26 (69 %)	40 sacs de 25 kg	217061



Fertilisants à libération lente



TERRA' GAZON - TERRA' STANDARD - TERRA' RÉSERVE

- Fertilisants à libération lente, adaptés à l'entretien régulier des gazons.
- La minéralisation de l'azote, sous forme de Méthylène Urée est assurée par les micro-organismes du sol.
- La régularité des granulés assure un épandage idéal même à dose réduite.

Dosage : **Gazon :** 200-400 kg/ha, **Arbres/arbustes :** 300 kg/ha, 2 à 5 kg /m³ de fouille, 100 à 120 g/arbre, 60 à 90 g/arbuste, **Vivaces/ fleurs :** 200 à 250 kg/ha.

Equilibre	Azote total	Azote organique de synthèse	Phosphore	Potasse totale	Magnésium	Cond.	Code
Terra' Standard 15-5-15 + MgO	15	20 %	5	15	3	40 sacs de 25 kg	221006
Terra' Gazon 20-5-12 + MgO	20	25 %	5	12	2	40 sacs de 25 kg	221007
Terra' Réserve 10-5-20 + MgO	10	40 %	5	20	2	40 sacs de 25 kg	221008

NUTRI-ARBRE

- Pastilles de fertilisation à libération **lente** adaptée aux plantations : un dosage facile pour l'utilisateur !

Dosage : **Arbres :** 3 à 6 pastilles / sujet - **Conteneurs :** 1 pastille pour 4 à 5 litres de substrat.

Equilibre	Azote total	UF	Phosphore	Potasse	Magnésie	Cond.	Code
Nutri-arbre 20-15-10 + 2,5 MgO + 25 O3	20	18	15	10	2,5%	Seau de 5 kg, soit 500 pastilles	216017



Fertilisants organiques

Nouveau

Florivert

TERRA ORGA

- Fertilisant 100% organique, utilisable en **Agriculture Biologique**, d'origine végétale et animale, pour une libération régulière et fractionnée des éléments nutritifs.

Dosage : **Gazon :** 300 à 400 kg/ha, **Arbres/arbustes :** 350 kg/ha, 2 à 8 kg/m³ de fouille, 150 à 200 g/arbre, 80 à 120 g/arbuste, **Vivaces/fleurs :** 200 à 500 kg/ha.



Equilibre	Azote organique	Anhydride Phosphorique	Oxyde de Potassium	Cond.	Code
Terra Orga 25 kg 7-4-7 micro-émietté 	7	4	7	40 sacs de 25 kg	221009
Terra Orga 25 kg 5-2-10 micro-émietté 	5	2	10	40 sacs de 25 kg	221010

Fertilisant organo-minéral

Nouveau

Florivert

TERRA ORGA M

- Engrais Organo-Minéral (N.P.K) - Produit compacté.
- Contient de l'azote à action rapide et aussi de l'azote organique pour une action prolongée.
- Riche en matière organique.
- Contient du magnésium.

Dosage : **Gazon :** 300 à 500 kg/ha, **Arbres/arbustes :** 350 kg/ha, 2 à 8 kg/m³ de fouille, 150 à 200 g/arbre, 80 à 120 g/arbuste, **Vivaces/fleurs :** 200 à 400 kg/ha.

Equilibre	Azote organique	Anhydride Phosphorique	Oxyde de Potassium	Magnésie	Cond.	Code
Terra Orga M 10-6-16 micro-émietté	10	6	16	2%	40 sacs de 25 kg	221011

Fertilisants minéraux

Florivert

TERRA' DÉPART

- Fertilisant conçu pour l'installation rapide et durable du système racinaire des végétaux.
- Idéal au moment de la pose d'un gazon de placage, du semis d'un gazon, ou d'opérations mécaniques (aération).
- Il est utilisé également pour la fertilisation de fleurs, arbres et arbustes d'ornement, plantations.

Dosage : 200 à 250 kg/ha.

Equilibre	Azote total	Phosphore	Potasse totale	Magnésium	Cond.	Code
Terra' Départ 8-30-10	8	30	10	2	40 sacs de 25 kg	221005



MAGNISAL

- Fertilisant pour l'apport ciblé de **magnésie**, en cas de carence.

Dosage : 15 à 50 kg/ha sur gazons (sport et golfs), 1 à 2 g/l en fleurissement.

Equilibre	Azote nitrique total	Phosphore	Potassium	Magnésie	Cond.	Code
MAGNISAL 11-0-0 + 16 MgO	11	0	0	16	36 sacs de 25 kg	217029



Amendements organiques

Nouveau



TERRAVIE

- Amendement organique utilisable en **Agriculture Biologique**, composé de matières organiques d'origine végétale et animale.
- S'utilise à la création et à l'entretien des espaces verts.

Dosage : 1 à 2 tonne/ha - 2 à 5 % du substrat

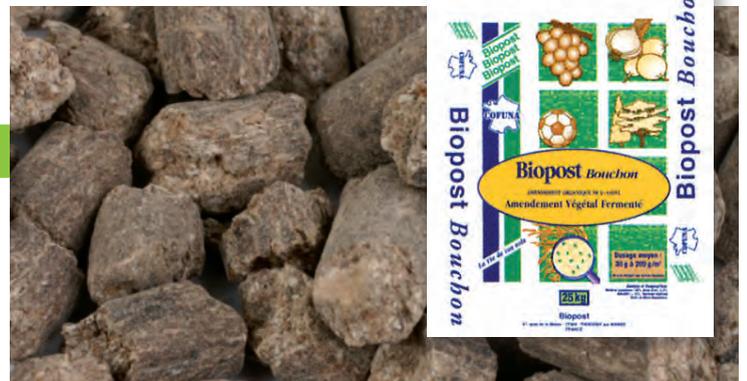


Equilibre	Azote organique	Anhydride Phosphorique	Oxyde de Potassium	Matière organique	Matière organique sèche	Cond.	Code
2.8 - 2.8 - 2.8 compacté 5 mm 	2.8	2.8	2.8	55 %	80 %	40 sacs de 25 kg	221012

BIOPOST BOUCHON

- Amendement organique utilisable en **Agriculture Biologique**, composé de matières organiques d'origine végétale et animale.
- Riche en levain bactérien, il favorise la régénération de la vie microbienne des sols.

Dosage : 800 à 1500 kg/ha



Equilibre	Azote organique	Anhydride Phosphorique	Oxyde de Potassium	Matière organique	Matière organique sèche	Cond.	Code
2.8 - 2 - 2.5 	2.8	2	2.5	60 %	80 %	40 sacs de 25 kg	216003

BIOPOST G.T.S.

- Amendement organique utilisable en **Agriculture Biologique**, composé de matières organiques d'origine végétale, spécifique à l'usage sur golfs et terrains de sports.
- Riche en levain bactérien, il favorise la régénération de la vie microbienne des sols.
- Contribue à la réduction du feutrage, augmente le système racinaire et le pouvoir germinatif.
- Sa granulométrie fine favorise son incorporation sur gazon existant et son mélange à des sables ou substrats.

Dosage : **Création :** 2 tonnes/ha - **Entretien :** 500 à 1000 kg/ha



Equilibre	Azote organique	Anhydride Phosphorique	Oxyde de Potassium	Matière organique	Matière organique sèche	Cond.	Code
1.5 - 0.5 - 1.5 	1.5	0.5	1.5	60 %	70 %	50 sacs de 20 kg	216022

NUTRITION DES PLANTES

Fertilisants spécifiques

BIOPOST ALGAE 8



- Engrais utilisable en **Agriculture Biologique**, 100% naturel et 100% soluble, fabriqué à partir d'algues fraîches (*Ascophyllum nodosum*) par extraction à froid (température inférieure à 25°C).
- Ce biostimulant renforce les défenses des végétaux contre les maladies.
- Il constitue également un anti-stress hydrique (chaleur, froid et salinité).
- Bidon de 20 kg (densité 1,03, soit environ 19,40 litres).

Code : 216000

Nouveau

Florivert

TERRA GREEN

- Amendement organique à base d'extraits végétaux.
- Solution naturelle favorisant la migration des vers de terre, réduit l'apparition des turricules à la surface du gazon.
- Composition : 35,1% matière sèche - 26,3% matière organique - 0,15% azote organique.
- Application : fin d'automne/début de printemps, sur sol humide en conditions pluvieuses.
- Conditionné en 25 kg (21 l +/- 0,08%).

Dosage : **Golfs** : 120 l/ha (+/- 141 kg)

Terrains de sport : 120 à 150 l/ha (+/- 141 kg à 177 kg)

Code : 250019

ENGRAIS CYANAMOISS

- **Action recalçifiante** : par sa teneur en chaux vive, le CYANAMOISS corrige l'acidité du sol et redresse le pH.
- **Action fertilisante** : régénération du gazon par une fertilisation complète régulière et équilibrée 10-5-10 + 3 MgO + éléments secondaires + oligo-éléments.

Dosage : 50 g/m² ou 500 kg/ha

Cyanamide calcique	Azote total	Anhydride Phosphorique total	Oxyde de Potassium	Oxyde de Magnésium	Oxyde de Calcium	Cond.	Code
9%	10%	5%	10%	3%	25%	25 kg	201056

ZAP'MOUSSE

- Engrais organo-minéral NK liquide, contient des algues marines.
- Favorise la densité des gazons tout en limitant l'installation des mousses, agit en phytostimulant.
- Application printemps/automne. A éviter pendant les périodes estivales.
- Conditionné en 5 l.

Dosage : **Pulvérisateur** : 100 l/ha ou 1 l de produit pour 10 l d'eau ou 100 m²

Arrosoir : 120 ml pour 12 l d'eau pour 12 m²

Code : 201211



Fertilisants spécifiques

ENGRAIS GAZON DÉSHÉRBANT LONGREEN (EAJ*)

- Il conjugue une action fertilisante et herbicide pour l'entretien des gazons.
- Application printemps et automne.
- Exempt de classement toxicologique.
- Application 3 jours après une tonte, attendre 3 à 5 jours avant une nouvelle tonte.
- Uniquement sur gazons installés en évitant les périodes estivales.

Equilibre	n° AMM	Dose d'emploi conseillée	Cond.	Code
15-5-8 + 0,7 % 2.4D et 0,1 % Dicamba	9400109	400 kg/ha	Sac de 20 kg	202012

* EAJ : Emploi Autorisé en Jardins

ENGRAIS DÉSHÉRBANT ROSIERS ROS-CLEAN (EAJ*)

- Il permet en une seule application aux pieds des arbres, arbustes d'ornement et rosiers, de **fertiliser** et de **désherber** (antigerminatif strict).
- Application printemps et automne.
- Exempt de classement toxicologique.
- Utilisation sur sol propre, action uniquement anti-germinative.

Equilibre	n° AMM	Dose d'emploi conseillée	Cond.	Code
9-7-15 + 0,13 % Isoxaben et 0,54 % Oryzalin	9900119	400 kg/ha	Sac de 20 kg	202023

* EAJ : Emploi Autorisé en Jardins

PRALINARBRE

- Pralin riche en micro-organismes fixés sur des argiles micronisées.
- Facilite la reprise des plantations en racines nues.
- Application : mélanger 1 volume de pralinarbre avec 2 volumes d'eau.
- Utilisable en **Agriculture Biologique**.

Dosage : 5 kg permettent en moyenne le pralinage de 1500 scions, 500-700 jeunes plants ou 200 à 300 pieds de vigne.

Dose d'emploi conseillée	Cond.	Code
± 15 g/unité	sac de 5 kg	216018



Fertilisants liquides

FERTIGREEN PRO

- Engrais liquide à **libération progressive**, adapté à la nutrition des gazons.
- **Assimilation rapide** du produit par le végétal.

Dosage : 50 à 100 l/ha/passage (250-500 l d'eau/ha)

Equilibre	Azote total	Azote libération progressive	Azote sous forme uréique	Anhydride Phosphorique total	Oxyde de Potassium	Fer soluble	Cond.	Code
Fertigreen Pro 15-4-10 + 2 Fer	15 %	6 %	9 %	4 %	10 %	2 %	20 l	222015

Disponible en 220 l sur demande.



FERTIGREEN VERT

- Engrais liquide à action rapide, adapté à la nutrition des gazons.
- Effet reverdissant.

Dosage : 50 à 90 l/ha/passage (250-500 l d'eau/ha)

Equilibre	Azote total	Azote sous forme nitrique	Azote sous forme ammoniacale	Azote sous forme uréique	Anhydride Phosphorique total	Potasse	Fer soluble	Cond.	Code
Fertigreen Vert 13-4-6.7 + 2 Fer	13 %	2,75 %	3,66 %	6,87 %	4 %	6,7 %	3,6 %	20 l	222020

Disponible en 220 l sur demande.



FERTIGREEN NK

- Engrais liquide à **libération progressive**, adapté à la nutrition des gazons.
- **Assimilation rapide** du produit par le végétal.

Dosage : 60 à 80 l/ha/passage (250-500 l d'eau/ha)

Equilibre	Azote total	Azote sous forme méthylène urée	Azote sous forme uréique	Potasse	Fer	Cond.	Code
Fertigreen NK 15-0-10 + 2 Fer	15 %	6 %	9 %	10 %	2,2 %	20 l	222012

Disponible en 220 l sur demande.



Fertilisants liquides

FERTIGREEN ROOTS

- Il favorise le développement racinaire des gazons.
- Riche en oligo-éléments.

Dosage : 5 l/ha en complément au programme de fertilisation.



Equilibre	Azote total	Anhydride Phosphorique total	Oxyde de Potassium	Polysaccharides	Acides aminés	Cond.	Code
Fertigreen Roots 4.8-4.8-7.2 + OE + Polysaccharides + Acides aminés	4,8 %	4,8 %	7,2 %	3,32 %	12%	20 l	222018

Disponible en 220 l sur demande.

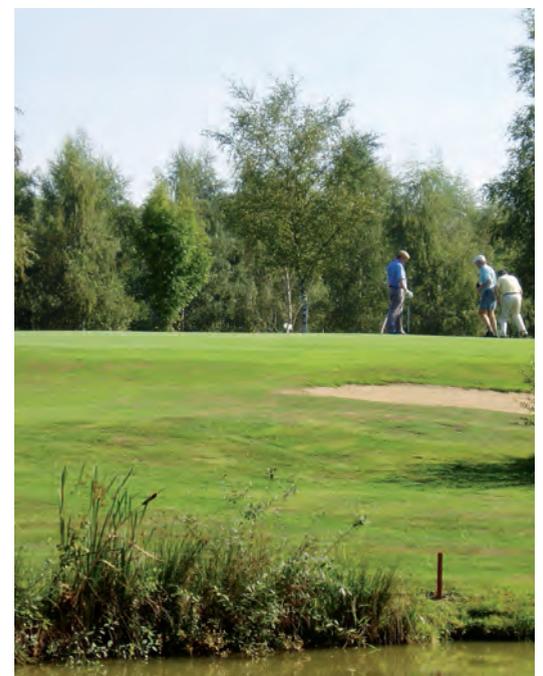
FERTIGREEN K 300

- 30% minimum de **potasse** sous forme de complexe organique.
- Engrais liquide concentré en Potassium, il renforce la résistance des gazons au **piétinement** et aux **stress hydriques**.

Dosage : 40 à 60 l/ha/passage (250-500 l d'eau/ha)

Equilibre	Azote organique	Cond.	Code
Fertigreen K 300	30 % mini. sous forme de complexe organique	20 l	222010

Disponible en 220 l sur demande.



KELOFENE FER

- Engrais liquide pour des applications au sol, **très concentré en fer** (sous forme d'EDDHA).
- Préviend et corrige les effets de la chlorose.
- **Reverdissement rapide** du feuillage.
- Conditionné en bidon de 5 l.

Dosage : 30-40 l/ha en fonction de l'intensité de la chlorose

Code : 222023

Nouveau

MULTIMICRO 12FE

- Complexe d'oligo-éléments sous forme liquide, application par arrosage et pulvérisation.
- Corrige et prévient les carences.
- Conditionné en 5 l.

Dosage : **Gazons sportifs :** 3/6 l/ha

Green : 1,5/3 l/ha

Arbres/arbustes/fleurissement : 0,2/0,5 l/hl

Code : 217084

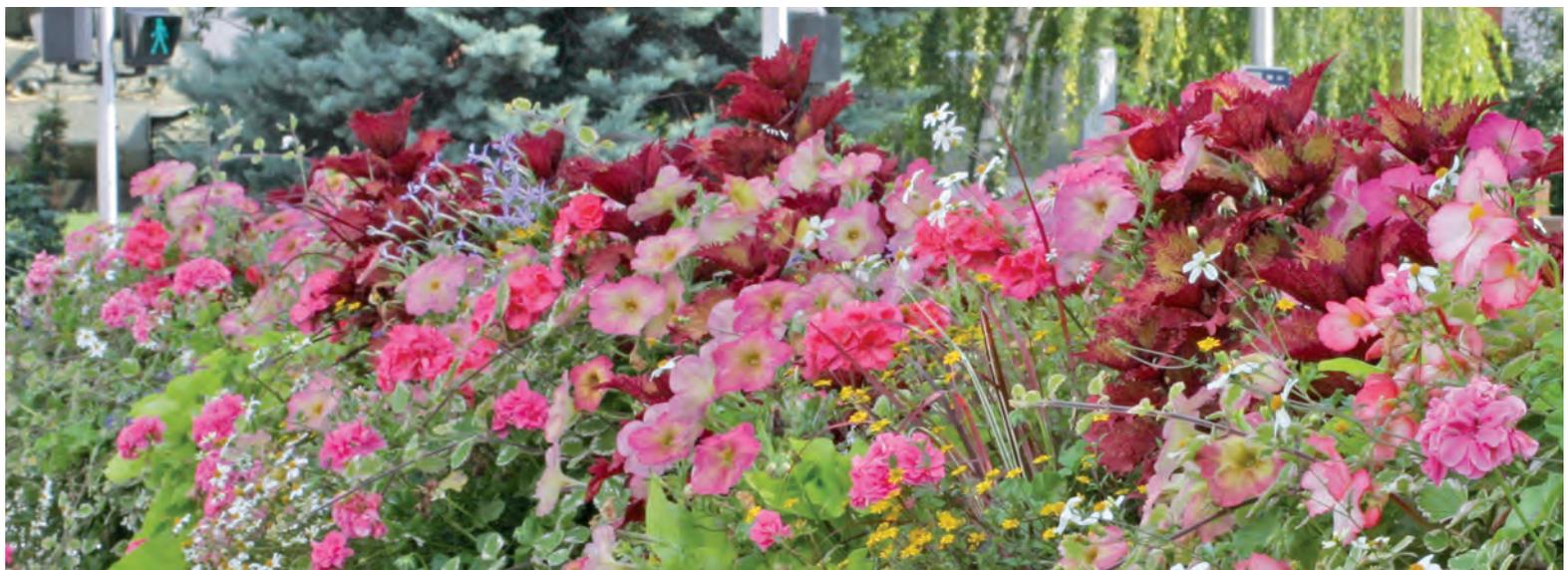
Fertilisants liquides

FERTIBOOST

- Gamme complète pour départ de croissance jusqu'à la floraison.
- Contient des oligo-éléments.

Dosage : 2,5 l/1000 l d'eau

Equilibre	Azote	Utilisation	Acide phosphorique	Oxyde de Potassium	Magnésie	Cond.	Code
Fertiboost 5-15-5	5 %	spécial départ de culture	15 %	5 %	1 %	20 l	222003
Fertiboost 5-5-20	5 %	spécial floraison	5 %	20 %	-	20 l	222004
Fertiboost 6-12-18	6 %	spécial croissance à la floraison	12 %	18 %	-	20 l	222005
Fertiboost 8-8-8	8 %	spécial croissance	8 %	8 %	1 %	20 l	222006
Fertiboost 9-6.5-13	9 %	spécial croissance plus	6,5 %	13 %	-	1 l	222007
						20 l	222008



REFLETS

- Réducteur du stress thermique.
- Forme un film transparent qui réfléchit l'excès de lumière.
- Favorise la régulation stomatique.
- Minimise de 35 à 40% l'évapotranspiration.

Nouveau

- Composition : Alcools gras + de 78%, Azote 5% , Azote Uréique 5%.
- Conditionné en 1l.

Dosage : Gazon : 3 ml/l d'eau

Flours, pépinières, repiquage / plantation : 5 ml/l d'eau

Code : 201359



Fertilisants solubles

Nouveau

POLYFEED 22-8-22

- Fertilisant minéral permettant une alimentation rapide en NPK.
- Assimilation rapide des éléments minéraux apportés.
- Absorption foliaire.
- Application avec un minimum de 400 l de bouillie/ha.
- Contient 16 % MgO.
- Conditionné en 25 kg.

Dosage : Gazons sportifs : 50 à 80 kg/ha

Green : 50 à 100 kg/ha

Arbres/arbustes/fleurissement : 1 à 2 g/l

Code : 217123

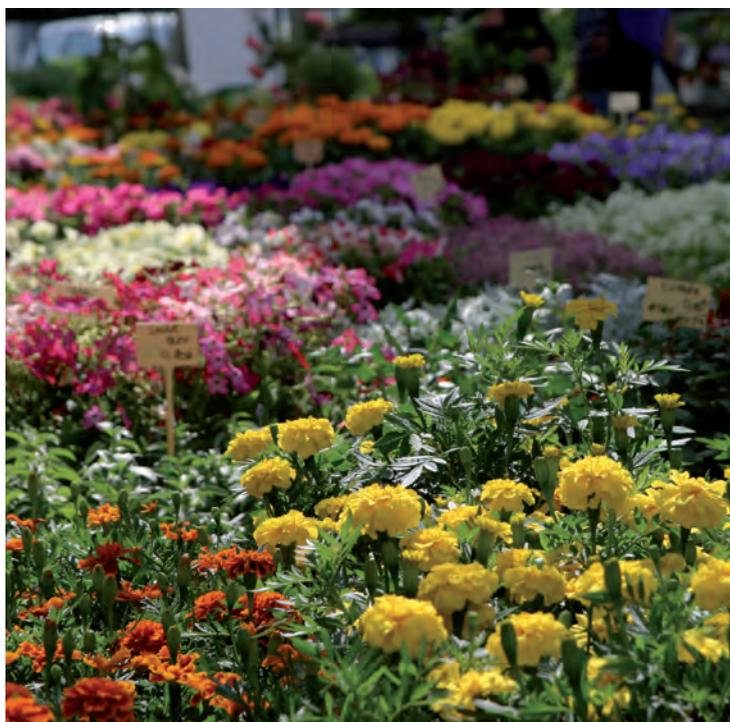


SOLUPLANT

- Les Soluplant sont des fertilisants en poudre hydrosoluble véritablement complets.
- Ces formulations sont pauvres en sodium et en chlore.
- Ces produits offrent une vitesse de dissolution des plus rapides.

Nom du produit	Utilisations	Cond.	Code
FLORIFLO 15-15-30 + OE 	Spécial Floraison.	Sac de 25 kg	217000
SOLUPLANT 12-9-34	Fin de culture.	Sac de 25 kg	217133
SOLUPLANT PHAST 12-36-12 + 2 MGO + OE	Adapté aux eaux calcaires, spécial enracinement.	Sac de 25 kg	217142
SOLUPLANT PHAST 16-6-26	Adapté aux eaux calcaires. Début à milieu de culture.	Sac de 25 kg	217140

Préconisations : Emploi conseillé à la concentration de 0,7 à 2 g/l de solution nutritive.



➤ Sommaire

Terreau regarnissage gazon.....	46
Terreaux plantations,	46
Terreaux de fleurissement	47
Terreaux horticoles.....	48
Terreau bacs orangerie.....	48
Tourbe - Terre de bruyère.....	49
Terreau toiture végétale.....	50



- ➕ Nous sélectionnons des matières premières (tourbes, écorces, coco, compost végétal...) pour élaborer des substrats adaptés aux différentes cultures et au fleurissement des villes.
- ➕ Nous pouvons élaborer des produits à la carte en fonction des besoins spécifiques : assemblage de différentes matières premières, ajouts d'engrais retards ou organiques, d'hydro-rétenteurs...



Terreau regarnissage gazon

Nouveau

Florivert

SUB. FLORI SPORT 50 L

- Ce terreau de regarnissage facilite le développement du système racinaire du gazon. Il est composé de tourbe blonde, sable, tourbe noire et terre végétale.
- 27 sacs par palette.

Code : 209207



© Monkey Business Images / Shutterstock.com

Terreaux plantations

Florivert

SUB. FLORI PLANTATIONS 70 L

- Terreau destiné à améliorer la structure des massifs et des trous de plantation.
- 36 sacs par palette.

Code : 209047



Florivert

SUB. FLORI REPRISE 50 L

- Terreau destiné à améliorer la reprise de vos plantations.
- 45 sacs par palette.

Code : 209210

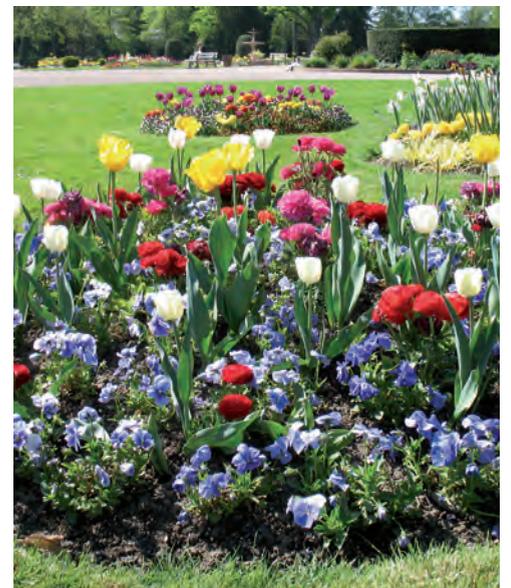


Florivert

SUB. FLORI RESTRUCTURE 50 L

- Terreau destiné à restructurer les massifs trop tourbeux avec terre franche.
- 27 sacs par palette.

Code : 209211



Terreaux de fleurissement

Florivert

SUB. FLORI FLEURISSEMENT TF+4 70 L

- Terreau spécial fleurissement 30% de produit renouvelable, pour gros contenant avec chips et fibre de coco assurant une bonne rétention en eau grâce à la chips de coco, facile à arroser même en condition sèche, enrichi avec 4 kg/m³ de multicote 14/7/24 6 mois et 0,5 kg/m³ de micromax.
- 36 sacs par palette.

Code : 209045

Florivert

SUB. FLORI FLEURISSEMENT T4+4 70 L

- Terreau spécial fleurissement 25 % de produit renouvelable, adapté à des contenants moyens avec fibre de coco, bonne rétention en eau, facile à arroser enrichi avec 4 kg/m³ de multicote 14/7/24 6 mois et 0,5 kg/m³ de micromax.
- 36 sacs par palette.

Code : 209212

Florivert

SUB. FLORI FLEURISSEMENT T4+3 70 L

- Terreau spécial fleurissement 25 % de produit renouvelable, adapté à des contenants moyens avec fibre de coco, bonne rétention en eau, facile à arroser, enrichi avec 3 kg/m³ de multicote 14/7/24 6 mois à compléter avec une fertilisation soluble lors de vos arrosages.
- 36 sacs par palette.

Code : 209213

Florivert

SUB. FLORI FLEURISSEMENT BIO 70 L

- Terreau fleurissement BIO 45% de produit renouvelable, fibre et chips de coco assurant une bonne rétention en eau et une bonne réhumectation, enrichi avec 4 kg d'engrais 8/6/8 + 4 kg de 5/3.5/8 + 4 kg corne broyée, à compléter avec une fertilisation liquide bio lors de vos arrosages.
- 36 sacs par palette.

Code : 209054



Terreaux horticoles

Florivert

SUB. FLORI HORTICOLE 70 L

- Terreau horticole universel pour vos besoins en semis et en repotage petits contenants.
- 36 sacs par palette.

Code : 209202

Florivert

SUB. FLORI REMPOTAGE 70 L

- Terreau repotage annuelles et bisannuelles, aéré et fibreux avec argile pour godet jusqu'au pot de 13.
- 36 sacs par palette.

Code : 209042



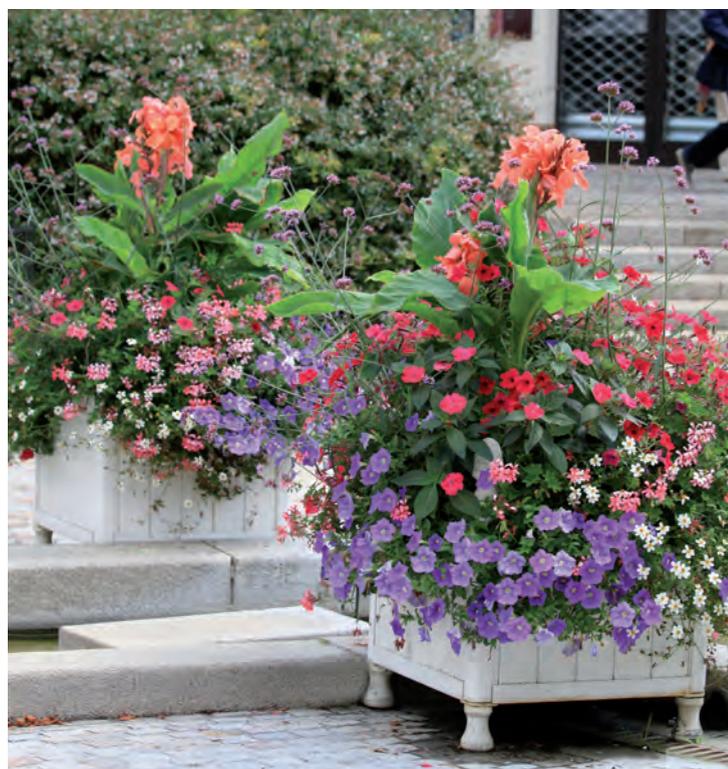
Terreau bacs orangerie

Florivert

SUB. FLORI BACS 70 L

- Terreau adapté pour plantes d'orangerie, arbres et arbustes en bac de gros volume composé de tourbe, écorce compostée et pouzzolane. Ce terreau est parfaitement adapté à une culture longue en bac.
- 36 sacs par palette.

Code : 209039



Tourbe - Terre de bruyère

TOURBE BLONDE 150 L / 250 L

- Produit composé à 100% de tourbe blonde baltique de sphaigne.
- 150 l = 24 sacs / palette
- 250 l = 18 sacs / palette

Code : 209186 en 150 l / 209187 en 250 l

TERRE DE BRUYERE VERITABLE 70 L

- Produit d'origine forestière, 100% naturel. Matériau très acide, indispensable à la culture des plantes acidophiles (azalées, rhododendron, bruyères, hortensias).
- 30 sacs par palette.

Code : 209177

TERRE DITE DE BRUYERE 70 L

- Utilisable pour la création de tous les massifs de plantes acidophiles.
- 36 sacs par palette.

Code : 209214



Terreau toiture végétale



SUB. FLORI TOITURE

- Composition spécifique pour toiture végétalisée.
- Ce substrat répond au cahier des charges et à la spécificité de cette utilisation.
- Il permet une bonne reprise des plantations de sedum notamment.
- Composé de pouzzolane, tourbes et écorce.
- BB de 1m³

Code : 209068 en BB / 209048 en VRAC

Pensez à notre offre complète toiture

FRAGMENTS DE SEDUMS



SEMENCES 100% SEDUMS



TAPIS DE SEDUMS FLORISEDUMS



SEMENCES SEDUMS ET VIVACES



A RETROUVER DANS NOTRE CATALOGUE
 " SOLUTIONS VÉGÉTALES / FLEURISSEMENT
 ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE "



SUBSTRATS

TRAÇAGE TERRAINS SPORTIFS

➤ Sommaire

Peintures à diluer.....	52
Peinture prête à l'emploi.....	53
Peinture de couleurs.....	53
Matériels.....	54



- ➕ Tous nos produits sont sélectionnés pour des applications spécifiques, selon les critères suivants : blancheur, tenue diurne, tenue nocturne, tenue dans le temps, résistance à la pluie.
- ➕ La formulation vous assure une qualité et une fluidité parfaites et garantit le bon fonctionnement de vos appareils.

Peintures à diluer

TERRATRACE PRESTIGE

- Peinture de traçage de très haute qualité pour terrains d'honneur engazonnés.
- Application en pulvérisation mécanique ou manuelle.

Application	Volume de peinture	dans volume d'eau	Cond.	Code
1 ^{er} Traçage	1 volume	4 à 6 volumes d'eau	15 kg	232006
Entretien	1 volume	5 à 8 volumes d'eau		

TERRATRACE HONNEUR

- Peinture de traçage haute qualité pour terrains d'honneur engazonnés.
- Application en pulvérisation mécanique ou manuelle.

Application	Volume de peinture	dans volume d'eau	Cond.	Code
1 ^{er} Traçage	1 volume	4 à 5 volumes d'eau	15 kg	232005
Entretien	1 volume	5 à 8 volumes d'eau		

TERRATRACE STADIUM

- Peinture de traçage standard pour terrains sportifs engazonnés.
- Application en pulvérisation mécanique ou manuelle.

Application	Volume de peinture	dans volume d'eau	Cond.	Code
1 ^{er} Traçage	1 volume	4 à 6 volumes d'eau	15 kg	232034
Entretien	1 volume	5 à 8 volumes d'eau		

TERRATRACE ECO

- Peinture de traçage économique.
- Application à la traceuse à rouleaux conseillée.

Application	Volume de peinture	dans volume d'eau	Cond.	Code
1 ^{er} Traçage	1 volume	3 volumes d'eau	15 kg	232004
Entretien	1 volume	3 à 5 volumes d'eau		



TRAÇAGE TERRAINS SPORTIFS

Peinture prête à l'emploi

TERRATRACE CLUB PAE

- Prête à l'emploi, sans dilution avant utilisation.
- 20 l

Code : 232000



Peinture de couleurs

TERRATRACE COULEUR

- Nous proposons une gamme de peintures de couleurs bleu, rouge et jaune.
- 12 kg

Code : 232002 / Bleu
232003 / Rouge
232008 / Jaune



Matériels

Nous proposons une gamme de traceuses à pression ou à rouleaux, merci de nous consulter pour une démonstration.

ROULEAU ARNOLD

Traceur à rouleau avec cuve arrondie pour une bonne préhension de la peinture.
Mise en œuvre et entretien simples.

Code : 238188



KOMBI 3

Appareil de traçage à pulvérisation électrique, autonomie 8 h.
Traçage avec guide sur 3 positions. Cuve 27 l de mélange + cuve de rinçage 5 l. Livré avec chargeur de batterie.

Code : 238192



MODULA R3

Machine à rouleau en polyéthylène (pas de corrosion). Réservoir mono bloc roto-moulé. Machine de traçage simple, efficace et sans entretien.

Code : 232030



TRAÇAGE TERRAINS SPORTIFS



OUTILLAGES MATÉRIELS

➤ Sommaire

Outillages	56 - 57
Manches de rechange	57
Produits (taillanderie).....	57
Epandeur à engrais.....	58



- ➕ Nous avons sélectionné une gamme complète de matériels et d'équipements pour les professionnels des espaces verts
- ➕ Retrouvez cette sélection d'outillage adaptée à tous vos travaux d'aménagement



Outillages

Description		Code
PT-BECHE ARBO. 350/130 2PP FIBRE PRO-T		231004
PT-BECHE SENLIS 280/180 FIBRE ERGO-T 2PP		231006
PT-BECHE SENLIS 280/180 2PP MANCHE POMME manche frêne		231005
PT-PELLE COL DE CYGNE RONDE 270 mm manche frêne		231019
PELLE A GRAIN NEIGE ALU 410x330 RENF A/MANCHE		231018
FOURCHE BECHE 4D. 300x180 mm MANCHE BOULE		231011
FOURCHE A FUMIER 4D 320x220 mm A/MANCHE		231010
CROC CULTIVATEUR 4D 130x200 mm A/MANCHE		231008
RASETTE DE JARDIN 160x65 mm A/MANCHE		231020
RATEAU JARDIN 12D/350 mm A/MANCHE		231022
RATEAU GAZON 580 mm A/MANCHE		231021
RATEAU METAL 500 mm 10D A/MANCHE		231023
BALAI A FEUILLES Polyamide 600 mm Pro A/MANCHE		231000
BALAI GAZON FIXE 20D PROF A/MANCHE		231003
CULTIVATEUR 3D FIXES A/MANCHE		231009
HOUE 220/160 mm - A/MANCHE		231068
SERFOUETTE PANNE ET LANGUE A/MANCHE		231031
SERFOUETTE PANNE ET FOURCHE A/MANCHE		231030
TRANSPLANTOIR 85/160 mm trempé		231032
MAILLET DE JARDIN		231096
MASSE COUPLE 4 KG FIBRE-PRO-900 mm-CS		231092

OUTILLAGES
MATERIELS



Outillages

Description		Code
BALAI BALLDOZER 320 mm A/MANCHE		231001
BALAI CANTONNIER 400 mm SYNTH. A/MANCHE		231002
PIOCHE TERRASSIER 52 CM/2,5 KG FIBRE ERGO		231069

Manches de rechange

Description		Code
MANCHE A BOULE DR. 1100/41 AV (Bêche Senlis)		231013
MANCHE BECHE T 950/41 A (Bêche Senlis)		231014
MANCHE A BOULE CB. 1150/41 AV (Bêche pomme, fourche à bêcher)		231012
MANCHE PELLE (alu) (Fourche à fumier, crocs) 1300/41 DROIT FRENE		231015
MANCHE RATEAUX (Rasettes, cultivateurs, balais) 1600/28 A LAQUE		231017
MANCHE PIOCHE 900/50 ROND FR		231016

Produits (taillanderie)

Description		Code
SECATEUR POLET 2 - 210 mm		231027
SECATEUR POLET 7 - 210 mm Poignée tournante		231028
SECATEUR POLET 8 - 210 mm		231029
CISAILLE A HAIE PRO		231007
SCIE JARDINIER 180 mm - PLIABLE		231025
SCIE JARDINIER 300 mm - LAME DROITE		231026
SCIE A BUCHE 530 MM		231024



Épandeur à engrais

• **Caractéristiques :**

- Cuve en polypropylène d'une capacité de 50 l.
- Grille, tamis et agitateur incorporés.
- Ouverture graduée pour une grande précision d'épandage.
- Position ergonomique du guidon et du levier de commande d'ouverture.
- Matériel robuste et facile d'entretien.

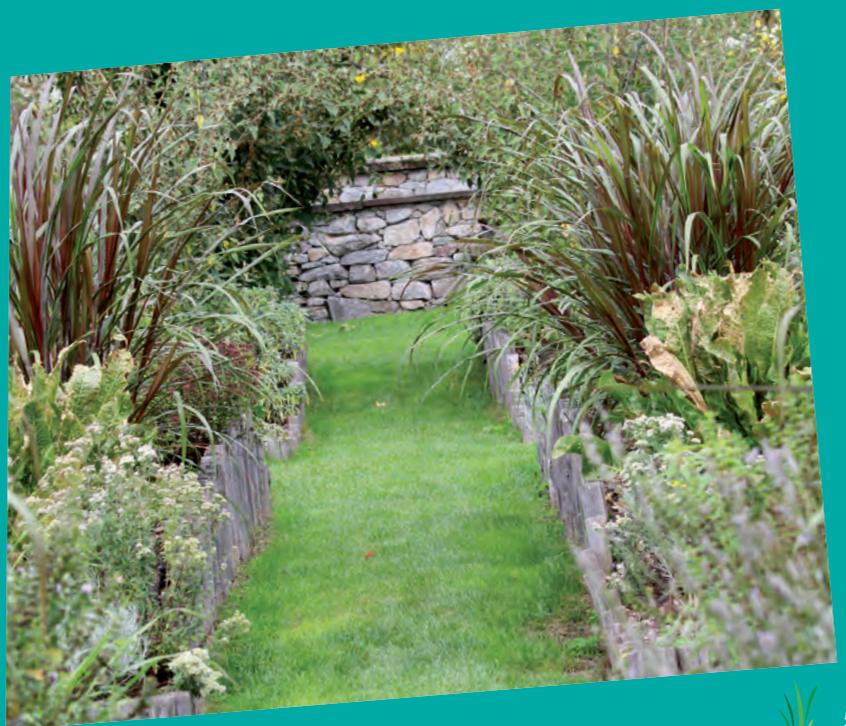
- **Largeur d'épandage :** 4 à 6 m environ.
- **Application :** 60 min. pour 10 000 m² avec un passage tous les 2 mètres.

Code : 231048



► Sommaire

Techniques alternatives aux produits phytosanitaires	60 - 62
Végétalisation par le semis et le sedum	60
Désherbage mécanique	60
Désherbage thermique	61
Produit de bio-contrôle.....	62
Protection biologique.....	p. 61 - 62
Herbicides zones non cultivées.....	63
Herbicides zones cultivées	63
Herbicides gazons.....	63
Herbicides arbres, arbustes, rosiers	64
Débroussaillants	64
Fongicides gazons.....	64
Anti-mousse zones non cultivées	65
Insecticides arbres, arbustes, cultures florales	65
Agents de réhumectation	65
Fongicides arbres, arbustes, cultures florales	66
Produits spécifiques	66 - 67
Sécurité et environnement	68
EPI et armoires de stockage	p. 68
Traitement des effluents.....	p. 68
Réglementation générale.....	p. 69 - 70



Techniques alternatives aux produits phytosanitaires

Végétalisation par le semis et le sedum

- Objectifs :**
- ✓ installer une végétalisation désirée plutôt que subie
 - ✓ favoriser un faible entretien
 - ✓ améliorer l'aspect esthétique
 - ✓ favoriser la biodiversité

MÉLANGE VOIRIE



MÉLANGE COUVRE-SOL POUR PIED D'ARBRES



SEDUM



Désherbage mécanique

PEIGNE À GAZON

- Lutte contre les herbes indésirables et notamment le pâturin annuel, ayant un enracinement superficiel.
- Permet également de défeutrer les pelouses et favorise l'élimination de la mousse.



DESHERBAGE MÉCANIQUE

- L'intérêt premier du désherbage mécanique est la réduction des produits phytosanitaires.
- Outre la diminution d'adventices, un aspect agronomique intéressant profite également à la culture : aération, décroûtage, minéralisation du sol.



DÉBROUSSAILLEUSE RÉCIPROCATOIRE

- Le Réciprocatrice est une machine spécialement élaborée pour travailler en toute sécurité le long des bordures, contre les obstacles au bord des rivières et des plans d'eau.



Techniques alternatives aux produits phytosanitaires

Désherbage thermique

TECHNOVAP

- Système de désherbage à vapeur.
- Peut être également utilisé en nettoyage, décollage des affiches/ chewing-gums et en désinfection.

Code : 231095



Produits de bio-contrôle

KATOUN 5 L

Solution alternative pour le désherbage.

- AMM n°2140254
- Dessiccant naturel à base d'acide nonanoïque, issu de l'huile de colza.
- Permet de contenir la flore sur les surfaces imperméables.
- Traitement par taches, en concentration à 6% soit :
 - pulvérisateur à dos : 1 l/15 à 18 l d'eau.
 - pulvérisateur tracté avec lance : 6 l/100 l d'eau.

Code : 201314

PRESTOP 1 KG

Solution alternative contre les maladies.

- AMM n°2120177
- Fongicide-micro organisme de bio-contrôle
- Contre : Pythium-phytophthora-rhizoctonia-fusarium

Dose : 5 kg/ha en pulvérisation au sol

Code : 201379

Protection biologique

ECOPIÈGE

- Piégeage spécifique à *Thaumetopoea pityocampa*, processionnaire du pin.
- Fabriqué en France.
- Il est écologique, fiable et réutilisable.



NICHOIRS

- Facilite la sédentarisation d'auxillaires précieux, tels que les mésanges et autres oiseaux.
- Complément efficace contre la chenille processionnaire du pin.



Techniques alternatives aux produits phytosanitaires

Protection biologique

PIÈGE A PHÉROMONE

- Piège écologique permettant la capture des mâles pendant la période nuptiale en été.
- Outil qui complète efficacement l'Ecopiège en luttant avant même la naissance des chenilles processionnaires.

CAPSULE POUR PIÈGE A PHÉROMONE

- Cette phéromone longue durée est à utiliser avec le piège.
- Elle permettra d'attirer et ainsi piéger le ravageur.



MÉLANGE FLEURI FAUNE AUXILIAIRE

- Indispensable pour le développement de la faune auxiliaire active au plus près de vos cultures.



Herbicides zones non cultivées

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
PISTOL EXPERT	2100204	Diflufenican	18 g/l	H410	10 l/ha	désherbant PJT	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 20 m.	5 l (BID)	201134
		Flufénacet	60 g/l						
		Glyphosate acide (sel d'isopropylamine)	180 g/l						
SARDANE	2120089	Glyphosate	120 g/l	H319-H400-H410	12 l/ha	désherbant TOTAL	Délai de rentrée : séchage complet de la zone traitée. ZNT 5 m.	3 l (BID)	201377
		Diflufenicanil	15 g/l						
		2,4-Mcpa	60 g/l						
PALMA	9900262	Flazasulfuron	25%	H410	0,2 kg/ha	désherbant TOTAL	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	200g	201123
KATOUN	2140254	Acide pelargonique	680 g/l	R38 R41	16 l/ha	produit de bio-contrôle pour zones perméables	Délai de rentrée : séchage complet de la zone traitée. ZNT 5 m.	5 l (BID)	201314
HAMMER PJT	2090035	Pyraflufen-éthyl	0.67 g/l	H410	entre 4,5 et 10 l/ha	désherbant systémique PJT	Délai de rentrée : attendre séchage complet de la zone traitée.	5 l (BID)	220005
		Glyphosate (sel d'isopropylamine)	240 g/l						
COSMIC PJT	9600319	Glyphosate (sel d'isopropylamine)	360 g/l	EUH401	entre 5 et 8 l/ha	désherbant systémique PJT	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5m.	5 l (BID)	4905398

Herbicides zones cultivées

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
HAMMER EV	2090187	Pyraflufen-éthyl	0.67 g/l	H410	4,5 l à 10 l/ha	désherbant systémique EV	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	5 l (BID)	220004
		Glyphosate	240 g/l						
KIRALIS	9900200	Glyphosate (sel d'isopropylamine)	360 g/l	R51 R53	5 l/ha	désherbant systémique EV	Délai rentrée : attendre séchage complet de la zone traitée.	1 l (BID)	201091
								5 l (BID)	201092

Herbicides gazons

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Cond.	Code
		Désignation	Dose					
ROS'ARBUST	9900137	Oxyfluorène	0.5%	R40	100 kg/ha	Application granulé, utilisable sur jeunes plantations.	20 kg (SAC)	220007
		Propyzamide	1.4%					
TOUTNET	9900138	Oxyfluorène	134 g/l	R40 R43	3,5 l/ha	Application liquide sur plantations adultes.	1 l (BID)	220042
		Propyzamide	357 g/l					



Herbicides arbres, arbustes, rosiers

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
PRAIXONE M	2110154	Dicamba (sel de sodium et de potassium)	30 g/l	H400-H410-H318	6 l/ha	sélectif gazon bien installé	Délai de rentrée : 24 h. ZNT 5 m.	5 l (BID)	201138
		MCPA	340 g/l						
GREENOR	9200392	Clopyralid	20 g/l	H317-H319-H410	4 l/ha	utilisable sur jeune gazon	Délai de rentrée : 48 h. ZNT 5 m.	1 l (BID)	201231
		Fluroxypyr (ester 1-méthylheptyl)	40 g/l					5 l (BID)	201232
		2,4-mcpa (sel de potassium)	200 g/l						

Débroussaillants

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
EVADE	9300189	Fluroxypyr (ester 1-méthylheptyl)	20 g/l	H317-H410-H400	4 l/ha traitement généraux	dévitailisation broussailles	La durée d'application ne doit pas dépasser 3 h pour une bouillie préparée à minima. Délai de rentrée : 48 h.	1 l (BID)	201225
		Triclopyr (sel de triéthylamine)	60 g/l			dévitailisation souches		5 l (BID)	201226
DEBROUSSAILLANT 2DP	2030332	Dichlorprop p	120 g/l	H302-H304-H400-H410	1,5 l/ha	traitements généraux	ZNT 20 m.	5 l (BID)	201222
		2,4-d (ester éthylique)	240 g/l			dévitailisation broussailles			
ICADE	2120051	Aminopyralid	12 g/l	H319-H400-H410	4 l/ha	débroussaillage EV	Délai de rentrée : 24h. ZNT 5 m.	5 l (BID)	201233
		Triclopyr	120 g/l						

Fongicides gazons

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
GLAZENN	2100114	Fludioxonil	250 g/kg	H317-H400-H410	1,2 kg/ha	fusariose helminthosporioses	Délai de rentrée : 48 h. ZNT 5 m.	1 kg	201074
		Cyprodinyl	375 g/kg						
HERITAGE	2030457	Azoxystrobine	50%	H410-H400	0,5 kg/ha	fusariose-rhizoctone	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	500 g	201080
BANNER MAXX 2	2130054	Propiconazole	162 g/l	H411-H302	3,2 l/ha gazon 0,3l/ha fleurs	maladies diverses, rouille sur cultures florales	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5m. Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha en une ou deux applications à 500 g/ha à 14 jours d'intervalle.	5 l (BID)	201016
FYORD	2140150	Iprodione	255 g/l	R40 R50 R53	20 l/ha	maladies diverses	Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols drainés. Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5m.	5 l (BID)	201386
DEDICATE	2120219	Trifloxystrobine	100. g/l	H361d-H410	0,75 l/ha	maladies diverses sur gazon établi	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	0,25 l	201370
		Tébuconazole	200. g/l						



Anti-mousse zone non cultivée

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Dose d'application	Utilisation	Cond.	Code
		Désignation	Dose				
ANTI-MOUSSE 3T	2000510	Fer sous forme de sulfate	8 %	400 kg/ha	anti-mousse surfaces dures	1 l (BID)	201010
						5 l (BID)	201011

Insecticides arbres, arbustes, cultures florales

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
SCIMITAR PRO	2120071	Lambda cyhalothrine	0,75 g/l	H410-H400	10 à 15 l/ha	insecticide polyvalent	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 50 m.	1 l (BID)	201174
CONFIDOR VERT	2000416	Imidaclopride	200 g/l	H410 - EUH401	0,5 l/ha	insecticide contre puceron des rosiers	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	1 l (BID)	201033
FLAGSHIP PRO	2090090	Thia-methoxam	10 g/l	H411	1 l/hl	insecticide polyvalent arbres/arbustes/rosiers cultures florales	Délai de rentrée : 6 à 8 h. ZNT 5 m pour arbustes et 20 m pour arbres.	1 l (BID)	201063
								10 l (BID)	201064
CHESS PRO	2010132	Pymétrozine	500 g/kg	H410-H351	0,020 kg/hl	insecticide contre puceron et aleurodes	Délai de rentrée : 6 à 8 h. ZNT 5 m.	250 g	201030
CONSERVE	2060132	Spinosad	120 g/l	H410	0,8 l à 3 l/ha	ravageurs divers	Délais de rentrée : 6 h. ZNT : 5 à 50 m.	1 l (BID)	201220
HORTIMEC	8500174	Abamectine	18 g/l	H373-H410-H302-H319	0,75 l/ha	contre acariens-thrips	Délai de rentrée : 24 h. ZNT 20 m rosiers et 5 m cultures florales.	1 l (BID)	201083
								250 ml (BID)	201084
TRIGARD 75 WP	8800843	Cyromazine	75%	R52 R53	0,540 g/m ²	contre Sciaridés	Délai de rentrée : 8 h. ZNT 5 m.	200 g	201317
KARATE K	8800395	Pyrimicarbe	100 g/l	H302+H332-H304-H319-H400-H410-	0,1 l/hl	contre insectes xylophages, scolytes et pucerons	Délai de rentrée : 24 h. ZNT 5 m.	1 l (BID)	201088
		Lambda cyhalothrine	5 g/l					5 l (BID)	201089
SPRUZIT EC	2090199	Pyrethres naturels	4,59 g/l	R51 R53	1 l/hl	acaricide, ravageurs divers	Délai de rentrée : attendre séchage complet de la zone traitée. ZNT de 20 à 50 m.	1 l (BID)	219077
		Huile de colza	825,3 g/l					5 l (BID)	219078

Agent de réhumectation

Désignation	N° Homologation AMM	Dose d'application	Utilisation	Cond.	Code
AQUAMIX	9810015	En incorporation préalable, de 100 à 200 ml/m ³ .	Agent mouillant pour substrats. Il assure la mobilité et la diffusion de l'eau dans toute la masse des substrats tourbeux ou à base d'écorce. Il assure un meilleur drainage des zones engorgées et prévient ou corrige la formation des zones sèches dans le terreau.	5 l (BID)	222000
PERMEATE	9710070	10 l dans 1000 l d'eau/ha	Agent mouillant non ionique pour sols engazonnés. Il agit sur la pénétration de l'eau en profondeur dans le sol. Il participe ainsi à la résolution de tous les problèmes liés à l'acquisition d'un caractère hydrophobe par les sols sportifs : <ul style="list-style-type: none"> • la réduction des taches sèches (dry patch), • la diminution des besoins d'arrosage, • l'amélioration de la structure du sol par une meilleure descente des racines, • une coloration plus régulière du gazon, etc. 	5 l (BID)	201321
STOCKOSORB 660 MEDIUM	6120001	2 kg/m ³	Réteneur d'eau de synthèse. Il améliore la capacité de rétention hydrique, le taux d'aération et la structure des sols, des substrats et des supports de culture.	25 kg (SAC)	201188
				5 kg (SAC)	201187



Fongicides arbres, arbustes, cultures florales

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
SYSTHANE NEW	2040195	Myclobutanil	45 g/l	H304-H319-H361d-H412	Rosiers : 1,33 l/ha Arbres/ arbustes : 0,166 l/hl cultures flo- rales : 1,33 l/ha	taches noires, rouille, oïdium, maladies diverses cultures florales	Délais rentrée : 24h. ZNT 5 m.	3 l (BID)	201375
POLYFLOR FONGICIDE ROSIERS	8700621	Propiconazole	5 g/l	H412	10 l/ha	maladie des rosiers oïdium-rouille, taches noires	Délais de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	1 l (BID)	201136
SCORENET	8800841	Difénoconazole	250 g/l	R48 R22 R50 R53	0,05 l/hl	maladies diverses cultures ornementales et cultures florales	Délai de rentrée : 6 à 48 h. ZNT 5 m.	500 ml (BID)	201175
PROPLANT	9500199	Propamocarbe HCL	722 g/l	H317	100 l/ha	traitement du sol contre phytoph- thora-pythium	Délai de rentrée : 48 h. ZNT 5 m.	1 l (BID) 5 l (BID)	201318 202021
ORTIVA	9700332	Azoxystrobin	250 g/l	H410H400	1 l/ha	rouille arbres et arbustes, mala- dies diverses cultures florales	Délai de rentrée : 6 à 8 h. ZNT 5 m, 20 m pour arbres.	1 l (BID)	201114
THIOVIT JET MICRO-BILLES	2000018	Soufre micro-nise	80%		7,5 kg/ha	fongicide rosier oïdium	Délai de rentrée : 6 h. ZNT 5 m.	10 kg (SAC)	201198
								20 kg (SAC)	201199

Produits spécifiques

ANTI-LIMACE

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Dose d'application	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose				
SLUXX HP	2100030	Phosphate ferrique	29,7 g/kg	7 kg/ha	Délai de rentrée : 6 h.	20kg (SAC)	201186

RÉGULATEURS DE CROISSANCE

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Utilisation	Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose						
ALAR 85 SG	2100066	Daminozide	850 g/kg	-	5 kg/ha	Régulateur de croissance. Cultures florales.	Délai de rentrée : 8 h.	350 g	201001
BONZI	8600330	Paclobutrazol	4 g/l	H400	10 l/ha	Régulateur de croissance. Cultures florales.	Délai de rentrée : 8 h.	1 l (BID)	201021

ADJUVANTS DE TRAITEMENT

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Phrase de risque	Dose d'application	Cond.	Code
		Désignation	Dose				
AMOURETTE	9000627	Lecithine de soja	355 g/l	R38-R41	0,5 l/hl	1 l (BID)	202007
MIX-IN	2060078	Huile de colza estérifiée	842 g/l		2 l/ha	5 l (BID)	201105



Produits spécifiques

RÉPULSIFS

Désignation	Composition	Utilisation	Condition d'emploi	Cond.	Code
GUEP'CLAC aérosol 0,6 l	Extrait de Pyrèthre 0,8 %. Permethrine 0,5 %. Butoxide de Pipéronyl 1 %.	Aérosol insecticide au pyrèthre naturel, pour traiter à distance nids de guêpes et de frelons.	Tenir l'aérosol hors de portée d'une flamme et autre source d'ignition : ne pas exposer à une température élevée.	0,6 l	201079
GUEP'CLAC appât liquide 0,5 l	Extraits d'arômes alimentaires. Acide acétique en solution aqueuse.	Destiné à la capture des guêpes et frelons aux abords des maisons, des piscines et dans les jardins.	Ouvrir le piège en tournant le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Verser 125 ml d'attractif «Guep'Clac appât ». Ajouter 250-300 ml d'eau pour atteindre le repère de niveau du piège.	0,5 l	201356
PIÈGES À GUÊPES ET FRELONS	-	Piégeage écologique sans odeur Attire guêpes, frelons et mouches	Utiliser avec liquide attractif GUEP'CLAC.	-	201355
REP'CLAC SANGLIERS	Poivre, huile de poisson sur support végétal.	Croquettes alimentaires répulsives élaborées pour lutter contre la présence des sangliers en cultures, jardins, pelouses, etc. Les croquettes attirent les sangliers qui cherchent de la nourriture.	Dosage : environ 3 kg par 1000 m ² de bande de protection, soit une bande de 5 x 200 m.	10kg (SAC)	201373
REP'CLAC GIBIERS	Huile de poisson 157 g/l.	Répulsif concentré contre les attaques des plantes par le gibier (lapins, lièvres, et cervidés).	3 l traitent un hectare de végétation. Efficacité : jusqu'à 1 mois suivant croissance du végétal et température ambiante.	5 l (BID)	201145
REP'CLAC CHIEN	Extraits de Margosa 2 g/kg.	Répulsif liquide contre les chiens. Il permet d'éviter les mauvaises habitudes que peuvent prendre certains chiens.	Persistance : 2 à 4 jours (suivant quantité utilisée).	Carton de 4 l (8 x 500 ml)	201397
MOUCH'CLAC LARVA	Contenant du Diflubenzuron à 25%, inhibiteur de la synthèse de la chitine, entre le 3ème stade larvaire et le stade puppe	Insecticide larvicide concentré, pour litières et lisiers en poudre mouillable.	Diluer 200 g de poudre dans 50L d'eau pour traiter 100M ² d'aire paillée.	Flacon : 500 g	201398

COLORANT TRAITEMENT

Désignation	N° Homologation AMM	Composition	Dose d'application	Utilisation	Condition d'emploi	Cond.	Code
MARQUEUR IC 001	2020197	Colorant bleu brillant 260,75 g/l.	0,25 l/hl (0,7 l/ha)	Adjuvant pour bouillie herbicide et fertilisation soluble.	L'effet du produit varie en fonction de la végétation. La dose doit être ajustée en conséquence. Il est inutile de chercher à obtenir une coloration intense.	1 l (BID)	201085

NETTOYANT PULVÉRISATEUR

Désignation	Composition	Dose d'application	Utilisation	Condition d'emploi	Cond.	Code
ALL CLEAR EXTRA	Surfactants pour décoller les dépôts des parois. Séquestrants pour bloquer les produits dans les eaux de nettoyage. Détergent non ammoniacé pour dégrader les produits.	Nettoyage interne 0,5 % Nettoyage externe 5 %	Nettoyant spécifique des pulvérisateurs après utilisation d'herbicides, de fongicides, d'insecticides, de régulateurs et d'adjuvants (dont les huiles).	Le nettoyage du pulvérisateur doit être réalisé avec des équipements de protection adaptés.	5 l (BID)	201007

PROTECTION DES PLAIES

Désignation	N° Homologation AMM	Composition		Conditions d'emploi	Cond.	Code
		Désignation	Dose			
PHYTOPAST G	2060045	résine	34 %	Mastic souple pour le greffage et la cicatrisation des plaies.	250 g	201128
		huile végétale	3,5 %		1 kg	201126
					5 kg	201127
BADIPAST	-	Contient une solution vinylique et du carbonate de calcium.	-	Badigeon assurant la protection mécanique des troncs contre les pénétrations des bactéries (chancre bactériens) et évite la ponte de <i>Cossus cossus</i> (papillon).	15 l	201376



Sécurité et environnement

EPI et armoires de stockage

KIT PROTECTION

- Composé de :
- 1 masque phyto 4255-3M avec cartouches intégrées.
 - 1 combinaison Tyvek classic plus verte XL.
 - 1 de paire de gants Ultranitрил 492 taille 10.
 - 1 paire de lunettes anti-projection.

Code : 229011

LUNETTES MASQUE

Code : 230032



GANTS NITRILE RÉUTILISABLES

- Gants phytosanitaires réutilisables ULTRANITRIL 492.

Code : 229001 - Taille L
229000 - Taille XL



COMBINAISON TYVEK CLASSIC PLUS VERTES

Code : 229004 - Taille L
229005 - Taille XL
229006 - Taille XXL



MASQUE SANAIR LIGHT

- Léger et flexible.
- Avec cartouches A2P3 interchangeables.
- Cartouches à remplacer dès perception des odeurs extérieures.

Code : 229012



PAIRE DE CARTOUCHES A2P3

- Paire de cartouches A2P3 de rechange pour masque SANAIR LIGHT.
- 2 filtres A2, 2 filtres P3 et 2 bagues de maintien.

Code : 229012



GANTS JETABLES

Vendus par 100.

Code : 229002 - Taille L - XL
229009 - Taille XL - XXL



ARMOIRES

Code : 230000 - 150 l
230001 - 300 l



Traitement des effluents

OSMOFILM

1 m³ Code : 229018
2 m³ Code : 229019



USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

« Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> ».

Produits pour les professionnels : utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit (FDS).

I - Rappel : projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte

L'article 68 raccourcit les délais d'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les professionnels et les jardiniers amateurs. Ce projet de loi a été adopté mercredi 22/07/15.

• Usage professionnel

L'arrêté du 6 janvier 2016 relatif aux justificatifs requis pour l'achat de produits phytopharmaceutiques de la gamme d'usages «professionnel» définit dans son Art. 1er. – L'achat de produits phytopharmaceutiques de la gamme d'usages «professionnel» est réservé aux personnes pouvant justifier de leur qualité d'utilisateur professionnel, conformément aux dispositions de l'article R. 254-20 du code rural et de la pêche maritime, sous réserve de la présentation du certificat mentionné aux I et II de l'article L. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, dans les catégories «décideur en travaux et services», «décideur en exploitation agricole» ou «applicateur en collectivité territoriale», définies par les arrêtés des 21 octobre 2011 et 7 février 2012 susvisés, et de l'inscription du numéro de ce certificat dans le registre des ventes des distributeurs prévu à l'article L. 254-6 du même code.

L'échéance concernant l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public est avancée au 1er janvier 2017. Cette interdiction ne s'applique pas aux produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques.

L'interdiction a été étendue à la voirie à l'exception des voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès, telles que les bretelles, échangeurs, terre-plein centraux et ouvrages.

Types d'espaces publics	Contraintes	Autorisation	Arrêté
Parcs, jardins, espaces verts, promenades et forêts, loisirs ouverts au public	Au-delà de 50 m des maisons de retraite, hôpitaux, maisons de santé	Tous produits homologués	• ARRÊTÉ 12 SEPTEMBRE 2006. Article 11.
École, crèche, halte-garderie, centres de loisirs, aires de jeux dans les espaces verts ouverts au public	À moins de 50 m des maisons de retraite, hôpitaux, maisons de santé	Possible pour les produits non classés ou comportant uniquement des classements environnement N ou H400, H410, H411	• ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2011. Article 2.
Cimetières		Tous produits homologués	• ARRÊTÉ 12 SEPTEMBRE 2006. Article 11.
Terrains sportifs	Perméables (stades foot, golfs...)	Tous produits homologués	• ARRÊTÉ 12 SEPTEMBRE 2006. Article 11.
	Imperméables (terrains de sport non gazonnés / cours de tennis...)	Possible avec des produits* foliaires en localisé par tâche	• ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2011. Article 2.
Voirie	Allées et trottoirs perméables	Tous produits homologués	• ARRÊTÉ 12 SEPTEMBRE 2006. Article 11.
	Allées et trottoirs imperméables	Possible avec des produits foliaires en localisé par tâche	

Ces informations évoluent en fonction de la réglementation.

II - Les équipements de protection individuelle

La manipulation de produits phytosanitaires n'est pas une opération anodine. Afin de préserver votre santé, il est primordial de porter des équipements de protection individuelle chaque fois que vous êtes susceptible d'entrer en contact avec un produit. Ils doivent assurer une bonne protection tout en préservant un confort de travail correct.

Les équipements de protection individuelle (EPI) visent à protéger toutes les parties du corps susceptibles d'entrer en contact avec les produits phytosanitaires. L'EPI doit être adapté aux risques encourus. L'équipement complet comporte des bottes ou chaussures imperméables, une combinaison, voire un tablier, des lunettes, et un masque. Avant toute manipulation des produits phytosanitaires, il est vivement conseillé de lire les étiquettes et la FDS (Fiche de données sécurité) afin de s'informer des dangers inhérents à leur utilisation.

La responsabilité du choix et de la décision du port des Equipements de protection individuelle (EPI) revient à l'utilisateur des produits phytopharmaceutiques et à l'employeur (dans le cadre des entreprises - article L4121-1 et suivant du code du travail définissent les obligations de l'employeur)

Eventuellement lien mais date de 2006 : <http://agriculture.gouv.fr/file/epiphytos230707pdf>

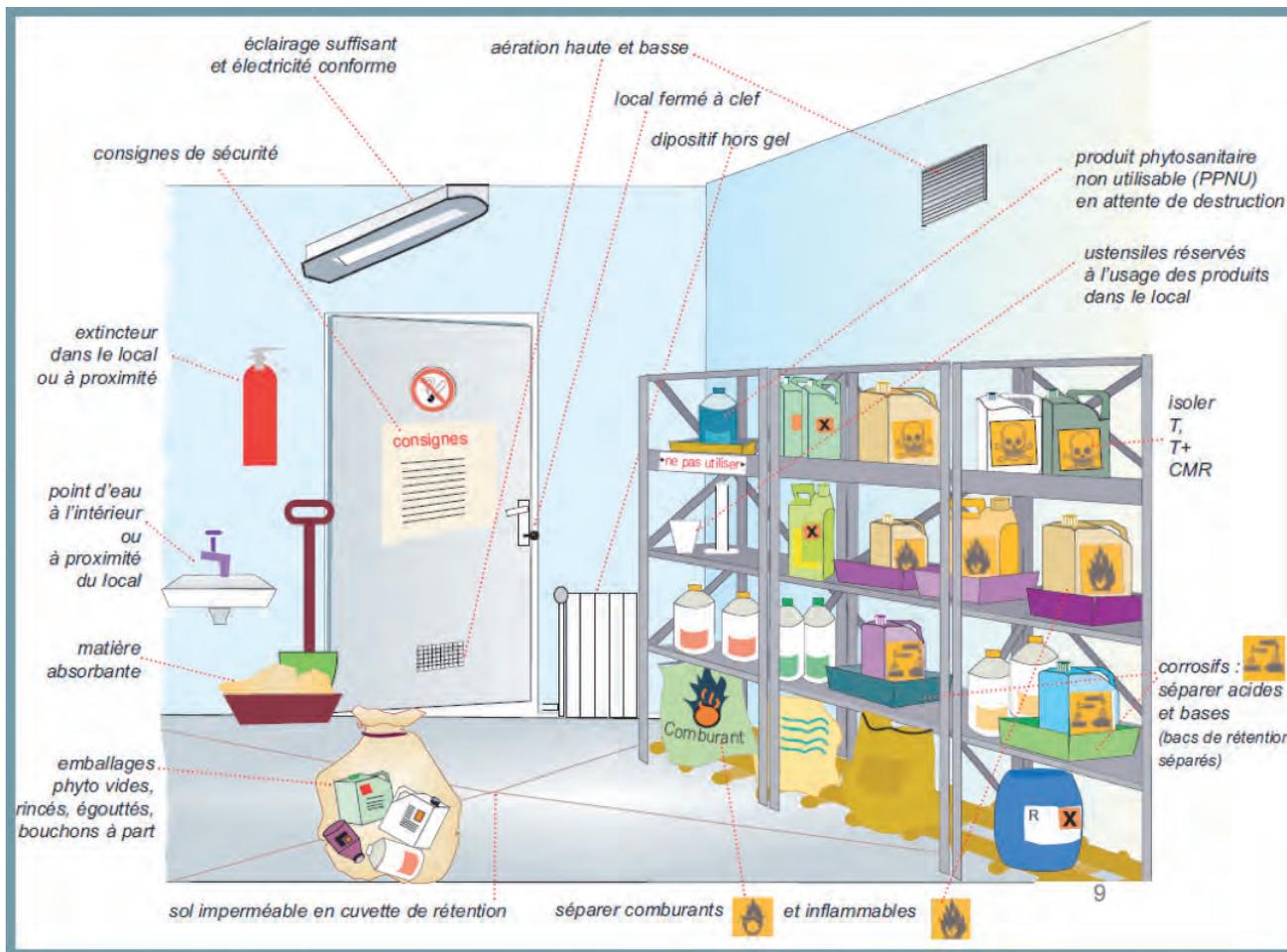


III - Le local de stockage

Le stockage des produits phytosanitaires dans une armoire ou un local dédié à cet effet a 4 grands intérêts :

- Assurer la sécurité et la protection des personnes : un local fermé à clef permet d'éviter tout contact de tiers avec des produits dangereux.
- Assurer la protection de l'environnement : un stockage en un lieu unique permet de contrôler au mieux toute fuite de produit.
- Conserver la qualité et de l'efficacité des produits stockés : un stockage à l'abri du gel, de l'humidité et de la chaleur par exemple permet de ne pas altérer la qualité des produits stockés.
- Gérer au mieux les stocks des différents produits phytosanitaires : un rangement rationnel permet de mieux gérer le stock et d'éviter des confusions à l'utilisation.

Obligations et recommandations :



- Local fermé à clé.
Local spécifique aux produits phytosanitaires.
La porte doit s'ouvrir vers l'extérieur.
- Local ventilé et frais.
- Installation électrique conforme à la norme NF-C 15-100.
- Numéro d'appel d'urgence visible et liste des produits homologués en stock (à jour).
- Sol étanche avec récupération des eaux, non glissant et facilement nettoyable.
- La marchandise ne touche pas le sol.
- Matières absorbantes (sciure, sable...).
- Extincteur poudre ABC à l'extérieur.
- Point d'eau à proximité.
- Local éloigné des habitations.
- Interdiction de fumer dans le local.
- Produits très toxiques dans une armoire fermée à clé ou tout du moins séparés des autres produits.
- Produits rangés par famille.
- Equipement de sécurité à portée de mains (extérieur au local).
- Etagères fixées en matériaux imperméables.
- Stocker les produits dangereux à hauteur d'homme.
- Conserver les produits dans leur emballage d'origine.

Focus

Code de santé publique et code du travail

Pour une entreprise ayant des salariés, le local phytosanitaire renvoie à la fois au code de la santé publique et au code du travail.

- Le code de la santé publique s'applique à tout détenteur de produits phytosanitaires.
- Le code du travail s'applique dès qu'une personne travaille sous l'autorité du chef d'exploitation (salariés, stagiaires, aide familiale...).



A		G	
Agrafes	p. 28	Gazon Beaulieu	p. 7
Agrospun	p. 27	Gazon Billard	p. 7
Alar 85 SG	p. 66	Gazon Campagne	p. 10
All clear Extra	p. 67	Gazon Challenge	p. 12
Amendement Organique	p. 38	Gazon Championnat	p. 11
Amourette	p. 66	Gazon Compétition	p. 11
Ancrage Haubanage	p. 30-31	Gazon Cottage	p. 8; 14
Anti-mousse 3T	p. 65	Gazon Départ	p. 15
Aquamix	p. 65	Gazon Élégance	p. 7
Armoires de Stockage	p. 68	Gazon Endurance	p. 11
B		Gazon Fairways	p. 14
Badipast	p. 67	Gazon Green France	p. 16
Banner Maxx 2	p. 64	Gazon Greens	p. 16
Barrière Anti-racinaire	p. 33	Gazon Jeux et Soleil	p. 9; 11; 14
Billes d'Argile	p. 25	Gazon Manoir	p. 8
Biopost Algae 8	p. 39	Gazon Midivert	p. 9
Biopost Bouchon	p. 38	Gazon Ombrage	p. 7
Biopost GTS	p. 38	Gazon Parcours	p. 13
Bonzi	p. 66	Gazon Parcours Midi	p. 13
C		Gazon Performance	p. 12
Capsule pour Piège à Pheromone	p. 62	Gazon Plaine de Jeux	p. 9
Chess Pro	p. 65	Gazon Plaisance	p. 8
Confidor Vert	p. 65	Gazon Puissance	p. 9
Conserve	p. 65	Gazon Renaissance	p. 10
Copoflora	p. 23	Gazon Rénovation	p. 12
Coposchiste	p. 25	Gazon Rénovation	p. 15
Coques de Cacao	p. 22	Gazon Réveil	p. 10
Corten	p. 34	Gazon Signature	p. 16
Cosmic PJT	p. 63	Gazon Sous-bois	p. 8
Cosses de Sarrasin	p. 23	Gazon Tees	p. 15
D		Gazon Terroir	p. 10
Débroussaillant 2DP	p. 64	Gazon Tonus	p. 12
Débroussailleuse Reciprocator	p. 60	Gazon Univert	p. 10
Dédicate	p. 64	Geotextile Coco	p. 31
Désherbage Mécanique	p. 60	Glazenn	p. 64
E		Greenor	p. 64
Eclats de Coco	p. 22	Guep'Clac	p. 67
Ecopiège	p. 61	H	
Ecorces de Pin	p. 24	Hammer PJT - EV	p. 63
Engrais Cyanamouss	p. 39	Heritage	p. 64
Engrais Désherbant Rosiers Ros - Clean	p. 40	Hortimec	p. 65
Engrais Gazon Désherbant Longreen	p. 40	Icade	p. 64
Epandeur à Engrais	p. 58	Karate K	p. 65
EPI	p. 68	Katoun	p. 61; 63
Evade	p. 64	Kelofene Fer	p. 42
F		Kiralis	p. 63
Fertiboost	p. 43	M	
Fertigreen	p. 41-42	Magnisal	p. 37
Flagship Pro	p. 65	Marqueur IC 001	p. 67
Fyord	p. 64	Matériel de Traçage	p. 54
		Mélange Accotements	p. 18
		Mélange Berges	p. 18
		Mélange Bocage	p. 17



M

Mélange Calcaire	p. 19
Mélange Camping	p. 18
Mélange Camping Midi	p. 18
Mélange Carrières	p. 19
Mélange Délaissés	p. 18
Mélange Fleuri Faune Auxiliaire	p. 62
Mélange Fleurs de Montagne	p. 20
Mélange Fosses et Bassins	p. 17
Mélange Littoral	p. 19
Mélange Nordic	p. 17
Mélange Ovalie	p. 17
Mélange Parc	p. 17
Mélange Pistes Alpes	p. 20
Mélange Pistes Non Pâturées	p. 20
Mélange Talus	p. 19
Mélange Talus Montagne	p. 20
Mélange Végétation Basse	p. 18
Mélange Versant Nord	p. 20
Mélange Versant Sud	p. 20
Mélange Voirie	p. 17
Mélange Zones Chaudes et Sèches	p. 19
Mélange Zones Fraîches et Humides	p. 19
Mix-in	p. 66
Mouch'Clac	p. 67
Mulch Coco	p. 22
Multicote Extra	p. 36
Multigreen Evolution Fleurs	p. 36
Multimicro 12FE	p. 42

N

Nappe d'Irrigation	p. 28
Nichoires	p. 61
Nutri-Arbre	p. 36

O

Orgacolor	p. 24
Ortiva	p. 66
Osmofilm	p. 68
Outillage	p. 56-57

P

Paillage Bio	p. 26
Paillage PLA	p. 26
Paillis d'Ardoise	p. 25
Paillis de Chanvre	p. 22
Paillis de Miscanthus	p. 23
Palma	p. 63
Peigne à Gazon	p. 60
Peinture à Diluer	p. 52
Peinture de Couleur	p. 53
Peinture Prête à l'Emploi	p. 53
Permeate	p. 65
Phytopast G	p. 67
Piège à Phéromone	p. 62
Pistol Expert	p. 63
Plaquettes de bois	p. 23

P

Polyfeed	p. 44
Polyflor Fongicide Rosiers	p. 66
Porte Agrafes	p. 28
Pouzzolane	p. 25
Praixone M	p. 64
Pralinarbtre	p. 40
Prestop	p. 61
Proplant	p. 66
Protection des Troncs	p. 33-34

R

Reflets	p. 43
Rep'Clac	p. 67
Ros'Arbust	p. 63

S

Salvaverde	p. 30
Sardane	p. 63
Scimitar Pro	p. 65
Scorenet	p. 66
Sedum	p. 50
Sluxx HP	p. 66
Soluplant	p. 44
Sprusit EC	p. 65
Stockosorb 660	p. 65
Systhane New	p. 66

T

Tecgeo	p. 31
Technovap	p. 61
Terra Départ	p. 37
Terra Gazon	p. 36
Terra Green	p. 39
Terra Orga	p. 37
Terra Orga M	p. 37
Terra Réserve	p. 36
Terra Standard	p. 36
Terravie	p. 38
Terre de Bruyère	p. 49
Terreau de Fleurissement	p. 47
Terreau Horticole	p. 48
Terreau Plantation	p. 46
Terreau Regarnissage Gazon	p. 46
Terreau Toiture Végétale	p. 50
Thiovit Jet Microbilles	p. 66
Toile Bio-compostable	p. 26
Toile Tissée et Colletterie	p. 27
Tourbe	p. 49
Toutnet	p. 63
Trigard 75 WP	p. 65
Tuteurage	p. 32

V

Variétés Pures pour Golf	p. 16
Voliges	p. 29

Z

Zap'Mousse	p. 39
------------	-------



Les présentes conditions générales de vente sont gouvernées par le droit français. Elles s'appliquent à toutes commandes passées auprès de la Société LES GAZONS DE FRANCE par ses clients (ci-après dénommé le / les « Client(s) »). En conséquence, toute commande passée à la Société implique à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation entière et sans réserve par le Client des dites Conditions Générales de Vente, **qui constituent le socle de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de commerce.**

Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du Client, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables à la Société, sauf acceptation préalable et écrite.

Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par le Client comme valant renonciation par la Société à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites Conditions. La Société se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. **Dans ce cas**, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande du Client.

ARTICLE 1 - COMMANDES

Tout client souhaitant passer commande ou réaliser une première opération avec la Société devra préalablement ouvrir un compte et se soumettre aux obligations à cet effet afin de confirmer la validité de la commande.

En cas de modification de la commande par le Client, après acceptation de la Société, la Société ne sera pas tenue par les délais initialement convenus. Dans le cas où un Client passe une commande à la Société, sans avoir procédé au paiement des livraisons précédentes, la Société pourra refuser d'honorer la commande et pourra suspendre ou annuler les commandes non encore livrées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit. Cette faculté s'applique également dans le cas où le Client ne peut présenter des garanties de solvabilité acceptées par notre Société. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera accordée.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acquéreur et ne peut être cédé sans l'accord préalable du vendeur.

Article 2 - CONDITIONS ET INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent également à la vente de produits phytopharmaceutiques. Les commandes de produits phytopharmaceutiques sont faites conformément à la réglementation spécifique à ces produits. Ainsi, la vente de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel est réservée exclusivement aux Clients attestant de leur qualité d'utilisateurs professionnels par la présentation des références prévues par l'arrêté du 30 décembre 2010 relatif aux références exigées des utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques ou de toutes dispositions en vigueur venant compléter ou se substituer à ce texte.

Les fiches de données de sécurité (FDS) des produits phytopharmaceutiques vendus par l'entreprise sont consultables sur Internet (quickfds.com) ou peuvent être demandées à l'entreprise.

Le Client reconnaît être averti que tout utilisateur d'un produit phytopharmaceutique doit lire l'étiquette du produit et la fiche de données de sécurité avant son utilisation. L'utilisateur doit veiller aux conditions d'emploi des produits et au port des équipements de sécurité. Le Client utilisateur s'engage à respecter la gestion des emballages vides (EVPP) et des produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU).

Article 3 - CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES

A la demande du Client et sur la base des informations fournies par lui, la Société pourra s'engager à effectuer, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et dans les limites de l'objet social de la Société, des prestations de services notamment en complément de la vente des produits phytopharmaceutiques. Elle pourra à ce titre rédiger divers rapports décrivant les prestations réalisées et résultats obtenus dont un exemplaire sera remis au Client qui aura libre appréciation du contenu et des mesures à prendre quant aux résultats obtenus.

La Société ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect, de toute perte de profit résultant des prestations effectuées par elle et plus généralement de toute information communiquée par elle.

Article 4 - CONDITIONS DE VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

La délivrance de produits phytopharmaceutiques n'est autorisée qu'aux utilisateurs professionnels dans les conditions et par la présentation des références citées ci-dessus.

Le Client utilisateur professionnel peut, en cas d'absence, donner une délégation à toute personne au sein de sa structure professionnelle, tout associé ainsi qu'à tout membre de sa famille résident sur l'entreprise pour l'approvisionnement au dépôt de notre Société ou lors de la réception d'une livraison sur site.

Ces délégations devront être faites par écrit sur la demande d'ouverture de compte, avant l'enlèvement ou la livraison.

Ainsi, à défaut d'être référencé comme utilisateur professionnel : la personne qui réceptionne une livraison chez le Client devra avoir reçu une délégation et la personne qui s'approvisionne au dépôt devra avoir reçu une délégation et détenir un justificatif. Le Client ou la personne déléguée est tenu d'être présent au moment de la livraison sur site. Un lieu devra être désigné pour la livraison des produits avant la livraison. En cas d'absence et à défaut de délégataire ou d'indication de lieu de livraison, le produit ne pourra être livré et des frais de transport supplémentaires pourront être facturés.

Article 5 - CONDITIONS DE VENTE DE SEMENCES

Les semences soumises au contrôle réglementaire ont reçu le certificat délivré par le Service officiel de contrôle et de certification (S.O.C.). La Société apporte les meilleurs soins à ne fournir que des graines de bonne qualité, conformes à la réglementation du commerce de semences en vigueur. Les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement de la variété ou de la qualité de la semence mais aussi de facteurs impossibles à apprécier ou prévoir et pouvant varier suivant divers paramètres (régions, conditions agronomiques et atmosphériques) ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient ni constituer des engagements contractuels, ni comporter une garantie de récolte. La preuve de tout vice, défaut, erreur affectant les qualités garanties par la Société, même en ce qui concerne l'identité variétale, ne pourra être apportée par le Client que s'il est procédé contradictoirement à un prélèvement d'échantillon aux fins d'analyse laquelle sera réalisée soit par le S.O.C soit par la station nationale d'essais de semences du Ministère de l'Agriculture. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas dépasser le montant total de la fourniture de la marchandise livrée et les frais de livraison payés. Enfin, la Société ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de reconditionnement de la marchandise, manipulation, retraitement, ou de mauvaises conditions de stockage par le Client.

La mise en jeu de la garantie pour un lot de semences, ne dispense pas l'acquéreur de l'exécution de ses obligations vis-à-vis de la Société.

Article 6 - LIVRAISONS - TRANSFERT DES RISQUES

Les délais de livraison et de transport prévus à la commande sont donnés à titre indicatif. Le transfert des risques sur les marchandises vendues par notre Société s'effectue à la remise des marchandises au transporteur ou à la sortie de nos locaux. Il en résulte que les marchandises voyagent aux risques et périls du Client, auquel cas il lui appartient, en cas d'avarie, de perte ou de manquant, de faire toute réserve ou d'exercer tout recours auprès des transporteurs responsables conformément aux dispositions en vigueur. Dans l'hypothèse où le transport est directement effectué par la Société, le transfert des risques

interviendra lors de la livraison des marchandises au Client, qui devra être présent ou avoir donné tous pouvoirs à un préposé pour prendre livraison des dites marchandises et donc procéder à toutes réserves jugées nécessaires. En cas d'absence, toute réserve sur la réalité d'une livraison doit intervenir par écrit dans les 48 heures suivant la réception du bon de livraison. A défaut la livraison est considérée comme non contestée.

Toutes nos conditions s'entendent pour un seul point de facturation et livraison en une seule fois, en un seul point, sous réserve de conditions particulières. Frais de livraison : Pour toute commande, nous facturerons en plus de la marchandise, une somme correspondant aux frais d'emballage, de transport et administratifs, selon nos tarifs en vigueur. Conditionnement spéciaux, nous consulter.

Article 7 - CONDITIONS DE REGLEMENT

Les paiements doivent être effectués à la date d'échéance et au lieu portés sur la facture. **En accord avec les dispositions légales en vigueur, le délai de paiement est de 45 jours à compter de la fin du mois de la date d'émission de la facture.**

La date d'émission de la facture est le point de départ de la date d'exigibilité en cas de paiement à terme. Une seule facture peut toutefois être établie de manière périodique, par quinzaine, pour plusieurs livraisons réalisées au titre du même mois civil. Aucun escompte ne pourra être accordé. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer mais leur encaissement à l'échéance convenue.

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute voie d'action. Des frais de facturation pourront être appliqués par la Société. Le détail de ces frais sera porté au verso des factures. Conformément aux dispositions du Code de commerce en vigueur, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité d'un montant annuel égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance sans mise en demeure préalable. **Selon les dispositions légales, une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement.** Le Client accepte expressément les dispositions ci-dessus par dérogation à l'article 1153 du Code Civil. Les collectivités territoriales et établissements publics seront soumis aux délais de paiement prévus par l'article 98 du Code des marchés publics.

Les intérêts commenceront à courir à compter du jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues à notre Société. Tout mois commencé sera intégralement dû.

En cas de défaut de paiement quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente pourra être résiliée de plein droit par la Société qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement.

De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si la Société n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de la Société. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Si, lors d'une précédente commande, le Client s'est soustrait à l'une de ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que ce Client n'assure un paiement comptant. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera alors accordée. Une marchandise ne pourra être retournée qu'avec l'accord de notre Société et selon ses conditions.

Article 8 - RESERVE DE PROPRIETE

JUSQU'AU ENCAISEMENT INTEGRAL DU PRIX ET DE SES ACCESSOIRES, LA SOCIETE CONSERVE LA PROPRIETE DES PRODUITS LIVRES. Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné à l'encaissement intégral du prix de vente et de ses accessoires. Si la marchandise est de genre, cette réserve de propriété s'exercera sur une quantité de biens de même genre.

Article 9 - RABAIS, REMISE ET RISTOURNES

Les prix peuvent varier en fonction des conditions définies au barème des prix de la Société. Ils s'entendent à la date de la commande ou selon les conventions conclues avec le Client. Les rabais, remises et ristournes ne seront définitivement accordés et acquis qu'après règlement des factures et des pénalités de retard éventuelles.

Article 10 - RESPONSABILITE

La responsabilité de la Société est expressément limitée à la revente en l'état de produits garantis par le fabricant dans leur conformité vis-à-vis de la Loi, et ce quel que soit leur conditionnement. La Société ne peut être tenue responsable des conséquences de l'utilisation de ces produits. L'attention du Client est attirée sur la nécessité de s'assurer avant toute application que la marchandise livrée correspond à la commande, d'utiliser les produits achetés que pour le(s) usage(s) autorisé(s) à la vente indiqué(s) sur l'étiquette en respectant les préconisations d'emploi.

Article 11 - FORCE MAJEURE

La Société ne saurait être tenue responsable de tout manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens du Code civil et de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

Article 12 - COMPETENCE

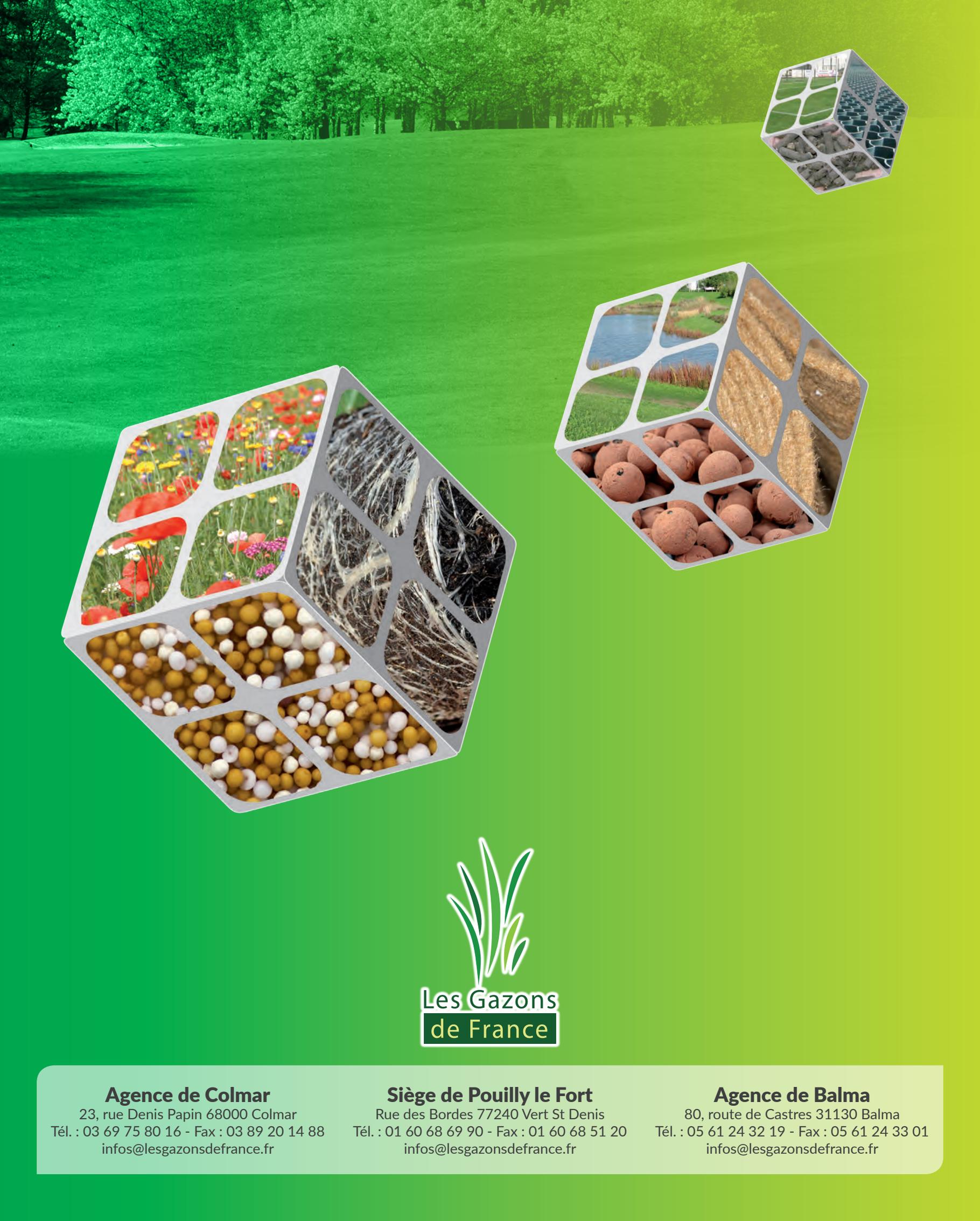
Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande les Tribunaux de notre siège social.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.

Article 13 - ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions générales de vente prennent effet le **6 janvier 2015**. Elles annulent et remplacent celles antérieurement établies.





Agence de Colmar

23, rue Denis Papin 68000 Colmar
Tél. : 03 69 75 80 16 - Fax : 03 89 20 14 88
infos@lesgazonsdefrance.fr

Siège de Pouilly le Fort

Rue des Bordes 77240 Vert St Denis
Tél. : 01 60 68 69 90 - Fax : 01 60 68 51 20
infos@lesgazonsdefrance.fr

Agence de Balma

80, route de Castres 31130 Balma
Tél. : 05 61 24 32 19 - Fax : 05 61 24 33 01
infos@lesgazonsdefrance.fr